Edition quotidienne — Québec, Vendredi, 30 Novembre 1894 — 15e année, No 106

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an..... $3 00
Huit mois..... 2 00
Six mois..... 1 50
Quatre mois..... 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, port payé..... $1 00

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)..... $0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours..... 0 05
Trois fois par semaine..... 0 08
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissances, mariages ou décès 0 25

Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées Ernest Paquud ou Ulric Barthe.

ERNEST PAQUD, Editeur-propriétaire — BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec — ULRIC BARTHE, Rédacteur

Bibliothèque du Parlement 1 mai

L'ELECTEUR

QUEBEC, 30 NOVEMBRE 1894

La Saint-André

Les Ecossais célèbrent aujourd'hui la Saint-André dans les églises et dans leurs foyers. C'est leur fête patronale, et ils la chôment par des réjouissances cordiales, mais paisibles comme tout ce qu'ils font.

Nos compatriotes Ecossais ont, pour célébrer la Saint-André, d'héroïques souveniers, des traditions poëtiques, un noble passé enfin et surtout un présent prospère.

Ils ont raison de se réjouir.

Un calcul mal fait

La presse ministérielle trouve que les estimés de 1895-96 sont de $237,094 moindres que ceux de 1894-95. En d'autres termes, elle annonce avec éclat une économie d'un quart de million dans deux ans.

Hélas, il y a là erreur ou malhonnêteté.

En effet, la comparaison est faite entre les estimés généraux de 1895-96, et les estimés complets de 94-85, y compris les estimés supplémentaires.

Pour être juste, il faut défalquer ceux-ci, et alors, au lieu d'une perspective d'économie de $237,094, on trouve $80,000 de plus de dépenses prévues. Mais ce sera encore bien davantage, car l'an prochain on reviendra sans doute encore, comme du reste tous les ans, avec un joli compte d'estimés supplémentaires pour l'exercice 1895-96, et c'est alors seulement qu'il sera possible de faire des comparaisons justes.

Il faut redoubler de vigilance

Un correspondant de Témiscouata nous signalait lundi quelques cas d'attentat aux franchises électorales.

Aujourd'hui, nous apprenons que dans un autre comté la revision finale s'ouvre par des tentatives analogues.

Ainsi, dans un seul arrondissement de votation dans la prroisse de Somerset, le reviseur a été saisi de demandes de radiation contre 51 électeurs *bona fide*, mais reconnus comme libéraux entre autres contre le maire de la paroisse, M. Thomas Kelly, propriétaire de biens-fonds portés au rôle d'évaluation pour $22,000. Dans le village de Plessisville la même procédure a été prise contre 30 électeurs.

Que signifient ces manières de bandits ? Est-ce un mouvement concerté pour surprendre les libéraux endormis ? Se fie-t-on que les électeurs, qui déjà ont fait des démarches et peut-être des frais pour se faire inscrire à la revision préliminaire, se croiront suffisamment protégés et ne jugeront pas nécessaire de répondre aux objections soulevées contre leur inscription ?

Avons-nous besoin de recommander à nos amis de ne pas se laisser prendre à ce truc. Quand même les objections soulevées contre l'inscription d'un nom seraient ridicules, il faut que l'électeur visé se présente devant le réviseur pour soutenir son droit. Electeurs, n'oubliez pas cela.

C'est tout de même bien vilain de s'abaisser à de tels moyens, de faire tant de zèle au détriment même de son honneur, pour voler des votes à un compatriote comme M. Laurier. Si c'est par principes qu'on le combat, que ce soit donc à armes franches : la conscience n'en demande pas davantage !

Lettre de Rome

(De notre correspondant romain)

Rome, le 19 novembre 1894.

M. le directeur de l'*Electeur*,

Un malheureux ouvrier romain, malade de consomption et chassé de l'hôpital San-Spirito pour sa détestable conduite, s'en est atrocement vengé en poignardant une fille de la Charité, la jeune et douce sœur Agostina. La cité toute entière a été indignée du crime et tous les citoyens, toutes les sociétés, tous les journaux, sans distinction d'opinion, lui ont fait cortège à sa demeure suprême.

Le *Don Quichotte*, feuille anti-cléricale, a même laissé échapper cet aveu : " Maintenant, la vérité est qu'en les chassant des hôpitaux les religieuses (parmi lesquelles Sœur Agostina, n'est pas une exception mais la règle) nous avons commis une erreur grossière pour servir un préjugé de secte. "

✦

Léon XIII jouit d'une santé excellente. Sa Sainteté a donné ce matin audience à Mgr Duc, évêque d'Aoste, à Mgr Riboldi, évêque de Parme, à Mgr Manicardi, évêque de Reggio Emilia, à Mgr Pagis, évêque de Verdun, à Mgr Jourdan de la Passardière, auxiliaire de Rouen, à Mgr Bonomelli, évêque de Crême, à Mgr Cocchia, archevêque de Chieti, à Mgr Papiri, évêque de Macerata et Tolentino. Ce saint vieillard fait preuve d'activité sans pareil.

+

Au terme des conférences pour la réunion des églises schismatiques orientales à l'Eglise Catholique Romaine, le Souverain Pontife a conféré le Pallium sacré à Mgr Benham Benni, patriarche d'Antioche pour les Syriens. En même temps la S. Congrégation de la Propagande recevait communication officielle que le Synode des évêques catholiques du rite Chaldéen a élu pour son patriarche Mgr George Ebediesu Kajyatt, évêque de Diarbekir.

+

La victoire remportée par Mgr Fabre, archevêque de Montréal, sur l'éditeur de la *Canada Revue*, a fait très bonne impression au Vatican. Et l'on m'a dit que l'archevêque devait recevoir une lettre particulière de félicitations de la part du cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat pour le Souverain Pontife. Si le fait est vrai, le vénérable prélat sera glorieusement vengé et indemnisé.

+

Un cas lamentable s'est présenté hier autour des murs de Rome. Une pauvre femme et trois enfants sont trouvés sur le chemin de ceinture. La mère est mourante, deux des enfants sont sur le point d'expirer ; le plus jeune a la force de pleurer. C'est une famille qui meurt de faim. Le père est en prison pour avoir volé des patates ; vol qu'il a cru nécessaire pour empêcher ses enfants de mourir. La police appelée fait emporter la mère et les enfants à l'hôpital San Giacomo, où on les ramène à la vie avec du bouilion et du vin.

Au lieu de dépenser de l'argent pour tenir ce pauvre homme en prison, pour faire revenir des portes du tombeau cette femme et ces enfants, le gouvernement Crispi ne ferait-il pas mieux de leur procurer un travail utile au pays et à ceux qui l'habitent ? Mais silence, en ce moment Crispi est trop absorbé dans la suppression des journaux catholiques et la dissolution des associations chrétiennes pour abaisser sa pensée jusqu'aux infortunés qui meurent de faim.

+

La mort du comte Mercier a consterné les cercles romains sympathiques au Canada. Ses triomphales obsèques ont réjoui grand nombre de personnages haut placés dans le Vatican. Malgré sa neutralité politique, le collège canadien à Rome a été fort attristé et l'a noblement montré. Cet homme si combattu de son vivant a dû mourir pour voir ses ennemis s'unir à ses amis dans un immense et glorieux regret. C'est là le privilège des véritables grands hommes.

+

L'Arcadia est une académie qui compte tout ce que Rome possède d'intelligences d'élite. Dimanche à 3 heures p. m., le cardinal Vanutelli, jadis délégué apostolique au couronnement d'Alexandre III, a tenu une longue et brillante conférence sur cet empereur. Au cours de cette conférence, l'éminent orateur a donné une exposition fort peu connue sur le tombeau des czars ; la voici : " Les grands princes, plus tard czars, qui vécurent de la seconde moitié du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe, sont ensevelis à Moscou, dans la cathédrale de St Michel Archange, c'est-à-dire dans une des églises qui avec d'autres édifices profanes constituent ce merveilleux ensemble monumental et historique : le Kremlin.

" L'architecte italien Aleviso, le reconstruisit vers la fin du XVe siècle sur l'emplacement autrefois occupé par l'église du grand duc Ivan Kalita. Cette cathédrale de dimension exigue, surmontée de cinq coupoles, dont la plus grande en cuivre doré, étincelle au loin comme le soleil levant. Les murs sont recouverts de fresques byzantines représentant le jugement dernier. L'autel d'améthiste est un joyau, et l'on conserve dans le sanctuaire plusieurs reliques précieuses au peuple russe : l'évangile de Mathislaf en langue russe du XIIe siècle, le psautier manuscrit de Boris Godounof, une croix en argent ornée d'une perle magnifique et autres pierres précieuses offerte en 1560 à St-Michel Archange par Jean Vanlievitch, le Terrible, etc.

"Le pavé de l'église est couvert d'un tapis rouge, et des deux côtés de l'unique nef sont rangés sur plusieurs lignes les tombeaux en pesant bois de chêne qui contiennent les dépouilles mortelles de trente souverains russes depuis Taroslave III jusqu'à Ivan V. Ces cercueils sont recouverts de draps mortuaires en velours rouge admirablement ornés de broderies et de franges d'or. Ces étoffes représentent une valeur incalculable.

"Les Czars, après leur couronnement dans la cathédrale de l'Assomption au Kremlin, suivent, revêtus de l'opulent costume impérial, la splendide procession dirigée par les guerriers et les popes vers la cathédrale de St-Michel Archange. Arrivés dans le temple, ils s'agenouillent devant les tombeaux, implorant l'assistance divine par la médiation de leurs aïeux.

"Mais depuis Pierre le Grand, fondateur de St-Petersbourg et qui mourut en 1725, les tombes des Czars se trouvent dans l'église de St-Pierre et Paul à St Petersbourg même. Ce temple s'élève au centre de la citadelle du même nom, située sur la rive gauche de la Neva. L'église des Ste-Pierre et Paul fut élevée sur les ruines d'une chapelle brûlée en 1756. Ce fut Pierre le Grand qui en fut l'architecte, et l'on montre encore la cabane d'où le Czar dirigeait les travaux.

"Cette église possède un campanile carré très élancé, à la cime duquel un St-Michel Archange en bronze doré arbore une bannière qui s'agite au gré des vents. L'intérieur est, comme toutes les églises russes, d'une richesse inouïe. L'autel est de mosaïque et de pierres précieuses. On y conserve les trophées des victoires remportées sur les Turcs, les Persans, les Polonais et les Français : les clefs de Varsovie, d'Astrakaud et de Corfou. On y voit encore une prétendue tunique de N.-S. Jésus-Christ, la tête de St-Jacques, et des armes, des habits de guerre ayant appartenu à Pierre le Grand.

"Les sarcophages des Czars ensevelis à St-Pierre et Paul sont au nombre de douze : tous en marbre blanc, et d'une grande simplicité. Pas d'épigraphe commémorative : seule une plaque d'or portant le nom, la date de naissance et de décès de l'impérial défunt. Une exception est faite en faveur de Pierre le Grand qui, au-dessous de son nom, est qualifié de *Père de la Patrie*."

Le treizième sarcophage, sera celui d'Alexandre III dont les dépouilles, transportées de Livadia ont successivement été exposées publiquement à Moscou, puis à St-Petersbourg.

+

Ridendo, quis vetat dicere verum ? demande le poète ancien. Et la vérité vraie, c'est la caricature d'un journal humoristique romain qui l'a dit. Emile Zola y est représenté en colloque avec un employé du Vatican. Sous la caricature on lit : " Ne pourriez-vous pas, au moins, m'accorder un portrait du Souverain-Pontife ? "—" Mais il me semble qu'il vous en a gratifié d'un magnifique.....négatif !...."

Pauvre romancier, après avoir quatre fois échoué dans sa demande d'audience, il faut encore que la petite presse caustique le ridiculise à tout jamais.

+

M. W. Laurier en pensera ce qu'il voudra, mais je tiens à lui faire savoir ce que j'ai entendu dire ici : savoir qu'une visite à Rome ne lui ferait pas de mal et serait fort bien vue des fauteurs romains du Canada libéral.

+

On ne sait pas encore au Vatican si le Consistoire aura lieu à la fin de décembre ou au commencement de janvier : toutefois la Ste-Congrégation des évêques et réguliers travaille avec ardeur à préparer la préconisation des archevêques et évêques pour les sièges vacants.

Le prochain Consistoire prépare du nouveau pour le Dominion.

Je suis avec respect,

Monsieur, votre serviteur,

S. Croix.

Actualités

Beau temps calme, un peu moins froid qu'hier.

C'était hier, à vrai dire, le premier jour de l'hiver : apparition des premiers glaçons sur le fleuve, et des premiers tombereaux sur les rues pour enlever la neige.

Ephéméride du jour : 30 novembre 1893, sacre de Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke.

Une dépêche de St Jean, N.-B., au *Star* mande que l'hon. M. Foster éprouve de grandes difficultés dans le choix de ses candidats.

Les orangistes qui ont été ré-organisés et mis en appétit par M. Clarke Wallace se montrent très exigeants.

Ils insistent pour que M. Foster choisissent ses candidats dans leurs rangs.

Comme presque tous les comtés sont représentés en ce moment par des conservateurs, il s'agit d'en sacrifier quelques-uns pour satisfaire ces exigences.

De là bien des récriminations.

Ce que nous avions prévu se réalise.

Le mouvement de suppression dirigé contre la P. P. A. a provoqué un mouvement en sens opposé.

Des milliers de protestants qui sont antipathiques à la P. P. A. signent néanmoins des requêtes s'opposant à sa mise hors la loi.

De son côné le *Globe*, le plus violent adversaire de la P. P. A. dans toute la presse du pays, s'exprime ainsi :

" Pas un journal de cette province n'a plus énergiquement que le *Globe* combattu les méthodes et les tendances de la " P. P. A. " Mais tenter de la supprimer par la loi serait répondre à une folie et à une injustice par une autre folie et une autre injustice. La " P. P. A. " est l'ennemi de la tolérance, de la liberté de discussion, du bon vouloir et de la sympathie nationale, mais aucune de ces bonnes choses ne peut être rendues obligatoires par acte du Parlement. "

Le rev. Chs Bourque, curé de St Alexandre de Kamouraska, prêche, présentement, la ratraite aux élèves du collège commercial de St François de la Beauce.

Une dépêche de Londres annonce que sir John Thompson et sir Charles Tupper ont passé la journée d'hier en conférence.

Personne, nous supposons, ne doute plus que nous aurons des élections générales d'ici à quelques mois.

Ce qui se passe, en ce moment, ne laisse plus d'ambiguité.

L'hon. M. Foster choisissant les candidats dans tous les comtés du Nouveau-Brunswick ; sir Charles Hibbert Tupper en route pour la Colombie Anglaise où il va présider au choix des candidats du gouvernement dans cette province ; sir John Thompson et sir Charles Tupper en conférence à Londres ; la présence du whip du parti à Ottawa en compagnie de tous les entrepreneurs publics.

Tout cela a assez significatif et devrait engager les libéraux à redoubler de vigilance.

La convention annuelle de l'école de laiterie de St-Hyacinthe aura lieu à St-Joseph de Beauce les 4, 5 et 6 décembre prochain.

L'Hôtel Iroquois à Beloeil est en faillite.

L'Electeur sera publié à 6 pages demain et contiendra de jolies illustrations.

La préparation des listes électorales coûte aujourd'hui $156,600.

Que d'argent pour défranchiser les électeurs qui n'approuvent pas le gouvernement.

Le Lieut.-Général Montgomery-Moore a été assermenté hier, à l'Hôtel Windsor, Montréal, comme administrateur de la Puissance en l'absence de Lord Aberdeen parti pour New-York.

Les citoyens de Brompton Falls, feront célébrer mercredi, le 5 décembre, un service pour le repos de l'âme de l'honorable M. Mercier.

C'était hier jour d'actions de grâces aux Etats-Unis.

M. Charles Devlin, député du comté d'Ottawa, disait hier le *Monde*, est parti aujourd'hui pour aller aider à M. F. X. Lemieux dans sa campagne à Bonaventure.

Le *Mail* dit que Mgr Fabre a raison de condamner la pratique du spiritisme. Notre confrère ne voit que de la magie et de la superstition dans les planchettes.

Le séjour du parti vice-royal à Montréal va donner lieu à toute une série de fêtes sociales.

NOTES PERSONNELLES

M. D. D. O'Meara, inspecteur des douanes est de retour d'une tournée d'inspection.

M. Richard White de la *Gazette* est en ville.

Il vient, paraît-il, essayer de détruire l'effet de la visite du Sénateur O'Gilvie sur la députation anglaise.

M. E. D. Boswell est au Frontenac.

A la Chambre

Le gouvernement trop pressé

M. Hall proteste

Galerie de la Presse,
29 novembre 1894.

Le gouvernement ne dissimule pas la hâte qu'il éprouve d'en finir avec la motion de non-confiance de M. Cooke. Il traite les protestataires comme des partisans avant tout qui ne maugréent que pour la forme, et qui rentreront dans les rangs une fois leur vote enregistré.

La motion Cooke était inscrite pour aujourd'hui, et les ministériels s'attendaient à la voir expédiée à la vapeur. Le désappointement n'a pas tardé à se lire sur leurs figures.

Le premier ministre, sentant le terrain mauvais, a voulu prendre des biais. Commençons toujours le débat, dit-il, attendu que la semaine prochaine plusieurs députés s'absenteront.

L'honorable M. Marchand a protesté énergiquement contre cet empressement à forcer la Chambre à discuter une question quand la moitié des pièces n'est pas encore produite.

Comme le premier ministre insistait, l'hon. M. Hall s'est levé pour dire qu'il ne comprenait vraiment pas la manière d'agir du gouvernement. Sa correspondance avec M. Taillon vient à peine d'être produite, et il reste encore à venir la correspondance avec le Pacifique au sujet du remboursement des $71,000,000, et la correspondance avec le gouvernement fédéral au sujet du remboursement des $2,394,000. Comment le gouvernement peut-il forcer la chambre à discuter une question sans lui fournir au moins les pièces essentielles ?

Devant ces protestations, le premier ministre a reculé. La question a été renvoyée à demain, pour la forme peut-être, car ce n'est pas en une journée que les dossiers peuvent être complétés, et l'objection se présentera de nouveau. En tout cas, quand la discussion s'ouvrira, il est probable que les premiers discours seront prononcés dans l'ordre suivant : M. Cooke exposera sa cause, le premier ministre répondra, et M King répliquera.

Plusieurs bills privés subissent leur deuxième lecture :

Bill pour ériger partie de la municipalité du village de Côte Visitation en municipalité séparée sous le nom de village de la Petite Côte.—M. Villeneuve.

Bill pour amender l'acte incorporant la compagnie du pouvoir électrique de Montmorency et les actes amendant celui-ci.—M. Carbray.

Bill au sujet d'une certaine substitution établie par le testament de feu Dame Adelphine Vannier.—M. Parizeau.

Bill pour autoriser Firmin Hudon à vendre certaines propriétés substituées.—M. Parizeau.

Bill pour autoriser le Barreau de la province de Québec à admettre F. X. Pauzé—M. Allard.

A 5 h. 30, la Chambre ajourne.

Théâtre de Québec

"La Fauvette du Temple"

Donnée demain samedi en

MATINÉE EXTRAORDINAIRE

Aux prix populaires de sièges réservés 35c. Galeries : admission 25c. Enfants accompagnant leurs parents 15c.

Mmes Sézanne, Montvallier, avec l'incomparable Montvallier, Blondel, Bouvet, Darcy et Delières, 50 figurants, etc.

Tout le monde peut entendre La Fauvette. Retenez vos sièges par téléphone.

La dernière sensation à Toronto

Toronto, 29 novembre.

L'enquête préliminaire au Bureau de la Paix sur le meurtre de Frank Westwood par la mulâtresse Clara Ford a eu lieu hier.

Le plus important témoignage a été celui de Flora McKay, la fille illégitime de la prisonnière. Elle affirme que la prisonnière lui a dit qu'elle était dans Parkdale le soir du crime et qu'elle l'a priée de répondre, si on l'interrogeait à ce sujet, qu'elle était allée au théâtre avec sa mère le soir du meurtre.

Le juge demande à Flora pourquoi elle n'a pas dit la vérité à son premier interrogatoire ?—c'est, dit-elle, que je craignais qu'on accuse ma mère du meurtre de Westwood.

Mme Crozier témoigne que la prisonnière est venue chez elle le soir du meurtre et lui a dit qu'elle se rendait dans Parkdale rejoindre sa fille pour aller au théâtre, bien qu'elle sut qu'à ce moment sa fille se trouvait dans une direction opposée. L'une des petites filles de Mme Crozier ouvrit le jacket de Clara et s'écria : " Oh ! Clara a un revolver.

Le témoignage de l'inspecteur Reburn est particulièrement intéressant : c'est lui qui a reçu la prisonnière à son arrivée au poste. Elle protesta d'abord de son innocence, mais finit par éclater et dit : " Je m'en fiche ; j'aurai ce que j'ai mérité. Si vous aviez une sœur traitée comme cela, vous auriez fait la même chose.—" je ne comprends pas, qu'est-ce que vous voulez dire ? "—" J'ai tué Frank Westwood répondit-elle ! "

La prisonnière prétend qu'elle a voulu se venger de tentatives criminelles de Frank.

Voici comment elle a raconté le meurtre. Lorqu'elle s'est rendue chez Mme Crozier, elle portait des habits d'hommes sous son vêtement de femme. Rendu à un endroit très obscur, elle déposa ses vêtements de femme et se rendit en costume masculin à la résidence de Frank. Vingt minutes après, il rentrait. De son poste d'observation, elle voyait par une fenêtre toute la famille réunie. Elle sonna, Frank vint ouvrir et elle le toudroya d'un coup de revolver au cœur. Elle revint sur ses pas, reprit son costume féminin et rentra chez elle.

Tout le temps de l'audience la prisonnière est restée parfaitement indifférente, riant même aux passages un peu lestes.

Dîner d'Etat à Spencer-Wood

Voici la liste des invités au dîner officiel donné hier soir à Spencer-Wood :

Hon. Henry Starnes, C. L. ; hon. Thos. Wood, C. L. ; hon. Dr Larue, C. L. ; hon. Louis T. Tourville, C. L. ; hon. F. X. Méthot, C. L. ; hon. Dr Marcil, C. L. ; hon. W. Provost, C. L. ; hon. H. Archambault, C. L. ; hon. J. K. Ward, C. L. ; M. W. J. Simpson, M. PP. ; M. Milton McDonald, M. PP. ; M. E. H. Bisson, M. PP. ; M. Allard, M. PP. ; M. R. N. England, M. PP. ; M. J. Morin, M. PP. ; M. H. Petit, M. PP. ; M. B. Beauchamp, M. PP. ; M. J. O. Villeneuve, M. PP. ; M. Gosselin, M. PP. ; M. Tellier, M. PP. ; M. J. Girard, M. PP. ; M. J. Marion, M. PP. ; M. Geo. W. Stephens, M. PP. ; M. H. Caron, M. PP. ; M. J. King, M. PP. ; M. Magnan, M. PP. ; M. Martineau, M. PP. ; M. Parizeau, M. PP. ; M. Kennedy, M. PP. ; M. Tetreau, M. PP. ; M. Jules Tessier, M. PP. ; M. Aug. Tessier, M. PP. ; M. Chas Fitzpatrick, M. PP. ; M. Lacouture, M. PP. ; Dr Cartier, M. PP. ; M. S. N. Parent, M. PP. ; M. Panneton, M. PP. ; M. Hackett, M. PP. ; M. Normand, M. PP. ; M. Lussier, M. PP. ; M. V. Gladu, M. PP. ; M. Carbray, M. PP. ; M. Augé, M. PP. ; M. E. T. D. Chambers, du *Chroniele* ; M. J. Jordan, du *Witness* ; M. T. St-Pierre, du *Herald* ; M. Oliver, *La Minerve* ; M. H. D. Têtu, *La Presse* ; M. T. Dubé, *La Patrie* ; M. Barthe, *l'Electeur* ; M. Rouleau, le *Courrier du Canada* ; M. F. Carrel, *Daily Telegraph* ; major Sheppard, A. D. C. ; M. Clément, secrétaire privé ; lieut. H. C. Panet, extra A. D. C.

Aux électeurs de Bonaventure

A MEDITER

PAS DE TAXES ! DISAIT LE PREMIER MINISTRE LUI-MEME

Electeurs de Bonaventure ! nous faisons appel à votre mémoire. A-t-il été question, un seul instant, pendant toute la campagne électorale de décembre 1891 à mars 1892, de taxer les testaments, les contrats de vente, toutes les catégories de commerce et d'industries quelconques, de rétablir les taxes sur les municipalités, etc ?

Loin de là : chaque fois que l'*Electeur* disait au public : Prenez garde ! ces gens-là vous prendront à la gorge comme en 1878 ! tous nos adversaires, petits et gros, nous répondaient avec une indignation feinte : " Vous ne savez ce que vous dites ! " et promettaient un régime d'économie sans précédent.

Nous pourrions sur ce point écraser nos adversaires sous le poids de leurs déclarations. Nous nous contentons de remettre en face de ses promesses solennelles, le chef même du ministre actuel, M. Taillon.

Voici ce qu'il disait au banquet donné à Montréal le 30 mars 1892, en réjouissance de la victoire du 8 mars. C'est lui qui, en l'absence de M. De Boucherville, était charger d'énoncer le programme du nouveau gouvernement. Nous empruntons le texte de ses paroles au défunt *Matin* :

" Occupons-nous de l'avenir. Mais n'en parlons pas comme si la Province était en pleine santé. Il ne faut pas oublier qu'elle relève de maladie. Nous ne pouvons pas songer du premier coup à de grandes entreprises. Si notre honneur national est vengé, il reste notre crédit financier à refaire. Notre première sollicitude doit donc être de rétablir l'équilibre financier.

On a eu la bonté de nous suggérer des moyens. **On nous a conseillé d'habituer le peuple à la taxe directe. Je diffère d'opinion avec ceux qui donnent le conseil. Il est contraire à l'idée des pères de la Confédération. Je craindrais que l'habitude ne vint trop vite et que l'abondance de recettes amenât un retour**

(Suite à la deuxième page)

Peaux DE Chamois

POUR DOUBLURES DE MANTEAUX, ETC.,

surpassant en grandeur et qualité tout ce qui a été importé jusqu'ici à Québec : 25c, 35c, 47c, 70c et 95c chaque.

Très beau choix pour 4c, 6c, 8c, 10c, et 19c chaque

CHEZ **J. E. Livernois**

Aux Malades !

Ne tardez pas à vous servir du fameux *Elixir Bœuf, Fer* et *Vin de London*. Tous les médecins le recommandent aux personnes pâles, anémiques ou convalescentes. En vente partout.

DEPOT GENERAL CHEZ **W. BRUNET & CIE**
SAINT-ROCH, QUEBEC

NOUVELLE DECOUVERTE!
GRAND SUCCÈS PARISIEN!
DEMANDEZ
"ENERGIE"

ON REND L'ARGENT à toute personne dont ce régénérateur et rénovateur ne donnera pas une pousse nouvelle, à ceux qui commencent à devenir chauves, n'arrêtera le chûte des cheveux, n'enlèvera les pellicules, fortifiera la racine, rendra la jeunesse aux cheveux qui commencent à devenir gris, a la propriété de foncer davantage la chevelure, de donner abondance de luxe. Cette nouvelle découverte est à base purement végétable d'herbes douces aromatisées.

En vente chez tous les Coiffeurs, Epiciers, Parfumeurs

PRIX : 50 cts la bouteille ; par 3 bouteilles, $1.35

F. HONORE, Parfumeur, Paris

Demandez aussi notre "ENERGIE" dotion), anti-pelliculaire et contre la chute des cheveux, Hygiène indispensable pour laver la tête. Prix: 25 cents.

oooOooo

Pour commande en gros, envoyez argent d'avance ou mandat-poste à M. H. CLOUTIER, agent-dépositaire principal au Canada, de " ENERGIE POUR CHEVEUX. "

17 et 19, RUE VICTORIA, QUEBEC

21 nov.—1m—2fs p s—m s

FORGERONS ET CHARRONS

Fer en barre
Feuillard
Acier à lisse

Fers à cheval,
Clou à cheval,
Boulons et Ecrous

CHOIX CONSIDERABLE
D'Outils et d'Articles de Forge et de Charronnage

BON MARCHE EXCEPTIONNEL

COMPAGNIE CHINIC

ENCOURAGEANT

Nous sommes on ne peut plus satisfaits du généreux encouragement que nous n'avons cessé de recevoir depuis l'ouverture de notre magasin le printemps dernier.

Nous croyons avoir fait tout en notre pouvoir pour mériter la confiance de ceux qui ont bien voulu nous favoriser de leur bienveillant patronage et en les remerciant de toutes leurs faveurs nous tenons à leur assurer que nous seront toujours disposés à leur consacrer tout notre travail dans le but de leur donner pleine et entière satisfaction.

En sollicitant du public acheteur une continuation de son encouragement, nous aimons à rappeler ici que nous avons toujours les plus beaux JOBS dans toutes les marchandises telles que Flanelle, Flanellette, Couvertes en laine grise et blanche, Camisoles et Caleçons, Etoffes à Robes et à Costumes, etc., etc.

200 pièces Etoffe à Robes tout laine valant 30 et 35c offertes à 13c.
500 Echantillons de rideaux de point presque pour rien
Assortiment considérable et varié de fourrures de toutes sortes.
Tailleur et Modiste de première classe à la disposition des clients.

TOTJOURS CHEZ **ROBITAILLE, FRERE & CIE**
207 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

W. J. FRASER
ACENT GENERAL D'ASSURANCE
Représentant des compagnies de 1ère classe
FEU, VIE et ACCIDENT
103 Rue St-Pierre, Québec

23 nov.—1m

aux dangers dont nous étions menacés.

Ainsi, d'après le premier ministre lui-même, le gouvernement n'avait pas reçu autorisation du peuple d'imposer la taxe directe. Il n'y fallait pas songer, car c'eût été contraire à la pensée des pères de la Confédération.

Or, qu'est-il arrivé ? A peine installés, les nouveaux ministres ont commencé par mettre à la porte nos amis, sous prétexte d'économie, mais en réalité pour doubler les places et caser leurs cabaleurs.

Ils ont augmenté les dépenses de l'administration de la justice et ont gaspillé une centaine de mille piastres en frais de petites banes, rien que pour assouvir leur vengeance ou tout au moins pour jeter de la poudre aux yeux des badauds qui les avaient crus sincères.

Dès leur première session, ils repoussaient toutes les propositions d'économie réelle qui leur venaient de leurs propres amis comme de l'opposition. Leur premier acte était de refuser d'abolir le Conseil Législatif, mais ils se sont empressés d'imposer des taxes monstrueuses, qui sont l'iniquité même, et qui soulèvent aujourd'hui contre eux la population entière.

PAS D'EMPRUNT ! DISAIT LE TRESORIER

N'est-il pas également vrai qu'ils ont promis de ne pas contracter de nouveaux emprunts ?

Sur ce point comme sur les précédents, nous citerons les promesses ministérielles mêmes.

Le 20 mai 1892, dans son discours sur le budget, voici ce que disait l'hon. M. Hall, en sa qualité de trésorier. M. Taillon, son chef, était à ses côtés et l'approuvait.

" Mon prédécesseur surmontait toutes les difficultés en faisant des emprunts, et en se servant des fonds en fidéi-commis, mais il faut s'arrêter, pour la raison que la Province ne peut plus recourir à d'autres emprunts. "

Or, depuis cette époque, le gouvernement a ajouté près d'un million et demi à la dette publique sous prétexte de rembourser des emprunts antérieurs, sans compter environ deux millions d'emprunts temporaires.

L'EMPRUNT DE 1893

Quelques mois avant le fameux coup d'Etat de M. Angers, M. Mercier revenait d'Europe où il avait réussi à négocier un emprunt de quatre millions remboursable dans deux cas. Les débentures avaient été vendues à 96 et l'intérêt à 4 p. c.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, en mettant nos débentures sur le marché, disait à ses clients, dans une circulaire privée : " Le gouvernement de Québec, trouvant que les circonstances actuelles ne permettaient pas d'obtenir pour un emprunt de *trois et demi* ou *trois* p. c. à long terme, *un cours en rapport avec le crédit dont jouit le pays*, a décidé de ne faire qu'une opération de trésorerie ayant un caractère temporaire et de s'adresser pour le placement au marché français, *où les fonds de Québec sont déjà connus et appréciés.* " (Document No 50 de 1892.)

On voit par le même document qu'en 1891 nous pouvions emprunter, ferme, dix millions pour quarante ans à 4 p. c. pour un prix minimum de 97½ *net et sans frais.*

Plus de huit maisons ayant la plus haute position financière nous offraient de prendre nos débentures à 96½ et 97.

Enfin, la *Presse*, journal conservateur de Montréal, dans son numéro du 31 mars 1892, disait : " Depuis le renvoi d'office du cabinet Mercier, son prétendu fiasco financier sur les marchés financiers de l'Europe est passé à l'état de légende.....

.....

" Tout le monde le dit. Eh bien, *monsieur Tout le monde* se trompe. M. Mercier en effet *aurait pu négocier son emprunt de dix millions de dollars* à Paris en 1891 à *3, 3½ et 4 p. c.* à son choix.... Il a refusé au moins *huit offres fermes* à cet effet."

En ce temps-là pourtant, le marché européen était dans son pire. Aujourd'hui, il est dans son mieux, et qu'a fait le gouvernement Taillon ?

Il a à trois reprises emprunté de l'argent pour honorer l'emprunt de 1891, et chaque fois en augmentant la dette : la première en 1893 en signant des débentures de 4 millions et quart pour rembourser 4 millions ; la seconde le printemps dernier en empruntant 3 millions à même les dix millions autorisés en 1890 et qu'il avait tant combattus dans le temps ; le troisième, tout récemment, en promettant de rembourser $5,172,412 en paiement de 4 millions.

L'emprunt de 1891 est devenu dû en juillet 1893, et pour le payer il lui a fallu en contracter un autre de $4,250,000 à 4 p. c., payable dans deux ans, ce qui avec les frais de courtage, déboursés, timbres, etc., porte l'intérêt annuel à 7½ par cent, sans compter toutes sortes de conditions onéreuses.

Le gouvernement devait prouver avant le premier janvier 1895 aux acheteurs de nos dernières débentures qu'il était en mesure de les racheter lors de leur échéance en juillet de la même année. Sinon, il devait, le quinze janvier, déposer entre les mains du Crédit Lyonnais et de la Banque de Paris et des Pays-Bas, un montant de débentures suffisant pour que, vendues à *dix par cent au-dessous de la cote*, leur produit pût rencontrer le montant prêté. Et si, le premier mars de la même année, le gouvernement n'avait pas prouvé, *à la satisfaction des prêteurs*, qu'il était en mesure de s'acquitter, les débentures provinciales devaient être *vendues à l'enchère* publique sur les marchés de Paris et de Londres.... quatre mois avant l'échéance !

Marché tellement humiliant que celui-là même qui l'avait signé, l'hon. M. Hall, vient de le désavouer en résignant plutôt que d'avoir à l'exécuter.

L'EMPRUNT DE 1894

Le marché monétaire n'a jamais été plus favorable, ni l'argent plus abondant que cette année en Europe.

Cependant, M. Taillon vient de contracter un nouvel emprunt pour rembourser celui de l'an dernier. Il obtient l'argent à 3 p. c., mais à 23 p. c. au-dessous de la cote, c'est-à-dire à 77 cents dans la piastre. En d'autres termes, pour rembourser 4 millions, il promet de payer $5,172,412.

Il lui fallait 4 millions, et il consent des obligations pour un montant additionnel de $1,172,412 qu'il ne touche pas.

En un mot, sa transaction est si mauvaise que son trésorier a résigné avec éclat, que tous les journaux d'affaires la condamnent, et que la députation anglaise conservatrice est en grève.

Cet exemple d'indépendance s'impose aux électeurs de Bonaventure.

LES TAXES

Nos adversaires avaient promis de ne point imposer de taxes.

Ils l'ont fait en violation flagrante de leurs promesses les plus solennelles.

Mais on se demande : les taxes étaient-elles nécessaires ? Non, répondons-nous.

Non ! Le gouvernement l'a admis lui-même parce que M. Hall annonçait qu'elles n'étaient que temporaires et que par conséquent il était possible d'équilibrer le budget en ayant recours au seul moyen de l'économie bien entendue.

N'empêche que le gouvernement, au mépris de ses promesses, a imposé des taxes énormes, choisissant, entre tous les systèmes d'impôts suivis dans les pays civilisés, le plus injuste, le plus arbitraire, le plus inique qu'il ait pu trouver !

Il n'a eu égard ni à la fortune, ni au montant des affaires transigées, ni à la condition économique particulière de la Province.

Il a taxé pour taxer.

La vue de l'argent l'a grisé ; il lui en fallait, il l'a pris !

Cet impôt se paie sur la propriété grevée d'hypothèque comme sur l'immeuble libre de toute charge.

La vente du modeste lot de cent acres de coton paie le droit imposé sur les mutations de propriété, tandis que le transport des limites à bois valant un million n'est sujet à aucun impôt.

La veuve marchande publique qui fait un petit négoce paie plus cher au trésor bien souvent qu'un marchand qui vend des millions de pieds de bois dans son bureau d'affaires !

L'enfant qui hérite de ses parents paie l'impôt.

Le riche qui vit de l'intérêt de ses capitaux placés en banque ou dans les industries payantes ne doit rien pour la protection que lui garantissent nos lois !

Le gouvernement, pour combler son iniquité, ressuscite l'emprisonnement pour dette, relique des siècles barbares.

LEUR ŒUVRE

Mais s'ils ont violé leurs promesses, en revanche nos ministres ont-ils accompli des réformes qui méritent d'être signalées ?

Oh ! oui ! parlons-en !

Ils ont réformé l'œuvre de la colonisation en retranchant un quart des octrois votés pour ces fins. Ils ont retranché quatre-vingt mille piastres à l'agriculture, et des montants considérables à des chemins de fer destinés à porter la prospérité jusqu'aux parties les plus reculées de la province.

Ils ont dépensé $100,000 pour des commissions royales et des procès qui n'ont abouti qu'à l'abaissement de la magistrature devant l'opinion publique.

Ils ont tenté de faire des tribunaux des instruments de leurs mesquines vengeances personnelles.

Ils ont voulu bâillonner la presse, et attenté à la liberté de la parole jusqu'au seil de l'Assemblée législative.

Ils ont consommé le scandale de l'asile de Beauport, celui des impressions officielles et de la *Gazette officielle*.

Ils ont fait de l'Exposition de Chicago, qui nous a coûté $30,000, une affaire de famille !

Ils cherchent à ravaler l'agriculture et à la souiller en faisant une question de parti de tout ce qui l'intéresse et de tout ce qui lui touche.

L'argent voté pour les fins de colonisation n'a été entre leurs mains qu'un moyen de corruption électorale éhontée.

Ils ont tenté de défranchiser les électeurs résidant aux Etats-Unis, pendant qu'on taxait ici leurs propriétés.

Ils sont les amis bienfaiteurs des marchands de bois qu'ils font surveiller par des gardes-forestiers ignorants, nommé au mépris de la loi qui défend de nommer à ces emplois des personnes qui n'ont pas au préalable subi un examen de compétence !

Les bureaux publics regorgent de leur créatures, nommées à de lucratives sinécures !

Ils ont arrêté l'essor de la Province ; ils l'ont fait reculer dans la voie du progrès. Plus de ponts de fer ; fermée presque toutes les écoles du soir de l'ouvrier ; vendues ses bibliothèques et ses salles de réunion.

Ils ont tout rapetissé à la hauteur de leur taille !

Théâtre de Québec
SAINT-ROCH

MIGNON
Sera donné extraordinairement et très prochainement
AUX PRIX ORDINAIRES
50, 35, 25, 15
Encouragez le Théâtre de Québec.

Dans la Cour d'Echiquier du Canada

District d'Amirauté de Québec.

JEAN-BAPTISTE POULIOT, de la paroisse de Saint-Jean, I. O., pilote.
Demandeur ;
Contre le remorqueur à vapeur ANGLESEA.

En vertu d'un bref d'évaluation et vente émané en cette cause

Par enchère publique sera vendu

Jeudi, le 6 décembre prochain, à onze heures de l'avant-midi, au bureau du Marshal de la dite Cour, dans le Palais de Justice de la cité de Québec.

Le dit remorqueur *Anglesea*, son gréement, ses engins, bouilloire, fournitures et équipement, tel qu'il se trouve actuellement dans le bassin Louise de la Cité de Québec.

J. B. PARKIN,
Marshal, district d'Amirauté de Québec.
Québec, 26 nov. 1894.

AVIS !

La société qui existait ci-devant entre Horatio George Goodday et Ernest William Benson, marchands, tous deux de la cité de Québec, sous la raison sociale de Goodday, Benson & Co, a été dissoute.

H. G GOODDAY,
E. W. BENSON,
Québec, 24 novembre 1894.—28-3fs.

VENTE
Extraordinaire

D'un Fonds de Banqueroute
—AU—
No 20 RUE SAINT-JEAN
EPICERIES DE PREMIER CHOIX
Vins, Liqueurs, etc., etc.

Quelques-uns de nos prix. Lisez attentivement et comparez les prix avec ceux que vous payez ailleurs.

Mérinades, 1er choix	19c gr. bout.	
Chocolat-Menier	40c	la livre
Homard	15c	la boite
Homard de Caraquette	10c	"
Saumon	9c	"
Riz, Barley, Pois	4c	la livre
Savon de Castille	11c	la livre
Vermicelle, Macaroni, Pâte d'Italie	10c	la livre
Tomates, Blé d'Inde sucré (Little Chief)	9c	la livre

Et une foule d'autres articles d'épiceries réduits à proportion des prix ci-haut

T NOIR T VERT

REDUITS A MOITIE PRIX

Brandy, valant $1.00 pour 75c la bouteille.
Scotch Whiskey, 90c pour 70c la bouteille.
Huile d'Olive, grande bouteille, 25 chaque.

VENEZ SANS RETARD
Car il faut que le stock soit ecoulé de suite
7 novembre—



Une chemise de fine toile pour **$1.00** seulement.
Lingerie nouvelle pour messieurs' 75 cts le morceau.
Stock réduit.

SUCCESSION
D. MORGAN



M. DEROME reçoit tous les jours directement de Bains de pêches un choix d'huiles Matelots et autres. Les commandes sont servies promptement

IMMENSE REDUCTION

Le stock considérable de **chaussures** provenant de la succession de feu Ant. Dassylva, sera vendu à grande réduction.

☞ Il faut que le magasin soit libre au 1er Janvier et que tout ce stock soit complètement vendu à cette date.

LANGLAIS et VEILLEUX

A l'ancien poste d'Ant. Dassylva.
Nos 189-1891/2 rue St-Joseph
ST- ROCH, QUEBEC
21 nov—1m.

Hôtel St-Louis
—QUEBEC—

CETTE maison, depuis longtemps établie et bien connue, située dans une localité centrale, ayant été complètement renouvelée et meublée à neuf, est maintenant ouverte pour recevoir les hôtes. On n'a épargné aucune dépense pour la rendre égale au meilleur hôtel du Canada. Un ascenseur conduit à chaque étage. Le système de chauffage le plus approuvé garantit de donner une température égale dans toutes les parties de la maison et toutes les chambres sont éclairées à la lumière Auer ; bains chauds et froids à chaque étage.

La table continuera à conserver la haute réputation dont cette célèbre maison a joui dans le passé. Conditions spéciales pour famille. La politique du gérant sera : Civilité et attention. JOS. ST. ONGE, gérant. 20—1m

AVIS

AVIS est par le présent donné par MM. Antoine Dion, H. Octave Roy, H. Théophile Pageot, Elzéar Alain, Louis Bédard et Silfrid Dion, et autres, tous de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, ils demanderont à être incorporés sous le nom de " l'Union St-Joseph de l'Ancienne-Lorette ", dans un but de bienfaisance et de secours mutuel.

FITZPATRICK & TASCHEREAU,
Proc. des Requérants.
Québec, 27 octobre 1894.—30 o. 1 m.

ARGENT A PRETER
Sur biens-fonds

Pour la ville seulement
A conditions faciles.
S'adresser à
W. CLINT, agent.

La Compagnie Canadienne d'Emprunts et de Placements Mutuels.
113 RUE SAINT-PIERRE
Québec, 26 octobre 1894.
—ept—

Abandon des Affaires

L. P. VALLEE
PHOTOGRAPHE
39 RUE SAINT-JEAN

Désirant abandonner la photographie a décidé de donner GRATIS, en primes, à ceux qui feront faire pour au moins $2.00 d'ouvrage, tout son fond de magasin, consistant en :

Vues Photographiques, Stéréoscopes, Albums, Cadres de fantaisie et autres, Chevalets, etc.

Vous avez une chance d'avoir un objet qui vaudra plus que l'argent payé pour vos portraits.

Portraits cabinet, première qualité, seulement $2.00 la douzaine.

Cadres faits à ordre, à bon marché. Grande variété de Moulures.

N'oublier pas No 39, rue St-Jean.

Porte voisine du Magasin de Modes
29 oct—1m.

BAYLIS MANUFACTURING COMPANY

16-28 rue Nazareth, Montréal
Les plus anciens et les plus grands manufacturiers de
VERNIS DU CANADA
6 oc nt—1 a.

Chance Exceptionnelle

Vente en liquidation de la librairie de feu
N. S. HARDY
—A l'ancien poste bien connu—
No 10, en face de l'église N.-Dame des Victoires
BASSE-VILLE

$50,000 POUR $25,000

Au clergé, aux collèges, aux communautés religieuses, aux syndics d'écoles et aux marchands d'en profiter.

Une visite est sollicité

Vente sans réserve
J. A. LANGLAIS & Fils
Liquidateurs
8 m—6m.

CANADA
Province de Québec } **Cour Supérieure**
District de Québec
No 1523

Lydia Guay, épouse commune en biens de Ludger Lemieux, de la ville de Lévis, dûment autorisée à ester en justice par sentence judiciaire, Demanderesse.
VS
Le dit Ludger Lemieux, du même lieu, Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

F. X. LEMIEUX,
Procureur de la Demanderesse.
Québec, 26 novembre 1894—1m.

ReductionS SpecialeS
— SUR —
Manteaux & Gilets
Pour deux semaines seulement

Lot No 1 **Manteaux à la mode** 25% d'escompte
Lot No 2 **Manteaux à la mode** 33⅓ p. c. d'escompte.
Lot spécial 50 par cent d'escompte.
☞ Pour argent comptant seulement

Etoffes à Robes
Nouveaux Patrons
20 par cent d'escompte
Un lot spécial réduit
de 30 à 40%
Etoffes à Robes de bonne qualité
valant 28c pour 15c.
☞ Pour argent comptant seulement

Etoffes à Robes, 40 pouces de large, 25c, 30c, 33c, 38 et 45c.
Toutes ces marchandises sont remarquablement bon marché et toutes nouvelles

GLOVER, FRY & CIE

Alphonse Chouinard
Marchand-Epicier
41 marché Finlay, Basse-Ville, Québec

A toujours en mains un assortiment d'épiceries de toutes sortes : Sucres, sirops, vins, liqueurs, thés, cafés, tabacs, cigares, huile de charbon, etc., etc.

Il invite les familles de la campagne à lui confier leurs commandes et à venir visiter son établissement qu'il a refait complètement à neuf, et qu'il tiendra sur un pied d'égalité avec les plus grandes et les meilleurs épiceries de la ville.

Son assortiment, choisi avec soin et constamment alimenté aux sources les plus directes du bon marché, présente une variété d'articles de première classe à des prix qui défient toute concurrence.

Les commandes reçues par la poste seront exécutées promptement et avec toute l'attention possible.
31 oct—1m.

L'argent est une bonne chose
Mais une bonne vue est encore préférable

Si vous en avez une *mauvaise* et que vous vous en désiriez une *bonne*, adressez-vous à notre expert en optique,

M. P. C. LACASSE
Gradué du " *Spencer Optical Institute*," de New-York
DE LA SOCIÉTÉ
POULIN & Cie, Bijoutiers
40 Rue de la Fabrique
4 sept—3m.



Hotel-de-Ville

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

Québec, 21 novembre 1894.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le public est invité à visiter et examiner les plans et devis du nouvel Hôtel-de-Ville, approuvés par le Comité des Chemins, qui seront ouvert à inspection dans le vestiaire du Conseil de Ville d'hui au 30 du courant tous les jours de 10 h. a. m., à 3 h. p. m.

W. D. BAILLAIRGE,
Asst.-Insp. de la cité.

Bureau du Trésorier de la Cité

Québec, 15 octobre 1894.

PAYEZ VOS TAXES

Avis est par le présent donné qui si les taxes de l'année courante ne sont pas payées sans délai, les comptes seront remis à la Cour du Recorder pour être collectés.

Tous comptes dus pour trottoir ou pour drainage seront également remis à la Cour du Recorder s'ils ne sont payés de suite.

C. J. L. LAFRANCE,
Trésorier de la Cité

Canada
Province de Québec } **Dans la Cour du Recorder**
District de Québec } De la Cité de Québec
No 2992 de 1894.

LA CITE DE QUEBEC Demanderesse.
VS
AUGUSTE PERRON, Défendeur.

Il est ordonné à Auguste Perron, le défendeur en cette cause, de comparaître dans les deux mois de cette date, pour répondre à la présente action.

Québec, 19 novembre 1894.
EDWARD FOLEY
Greffier de la Cour du Recorder,
De la Cité de Québec.

Canada
Province de Québec } **Dans la Cour du Recorder**
District de Québec } De la Cité de Québec
No 2987 de 1894

LA CITE DE QUEBEC Demanderesse.
VS
MICHEL GOULET, Défendeur.

Il est ordonné à Michel Goulet, le défendeur en cette cause, de comparaître dans les deux mois de cette date pour répondre à la présente action.

Québec, 19 novembre 1894.
EDWARD FOLEY
Greffier de la Cour du Recorder,
de la Cité de Québec.

Canada
Province de Québec } **Dans la Cour du Recorder**
District de Québec } De la Cité de Québec
No 2942 de 1894

LA CITE DE QUEBEC Demanderesse.
VS
NAPOLEON FORTIN, Défendeur.

Il est ordonné à Napoléon Fortin, le défendeur en cette cause, de comparaître dans les deux mois de cette date pour répondre à la présente action.

Québec, 19 novembre 1894.
EDWARD FOLEY
Greffier de la Cour du Recorder,
de la Cité de Québec.

Canada
Province de Québec } **Dans la Cour du Recorder**
District de Québec } De la Cité de Québec
No 2981 de 1894

LA CITE DE QUEBEC Demanderesse.
VS
CLARICE BELLEAU, veuve de Charles St-Laurent, Défenderesse.

Il est ordonné à Clarice Belleau, veuve de Charles St-Laurent, la défenderesse en cette cause, de comparaître dans les deux mois de cette date pour répondre à la présente action.

Québec, 19 novembre 1894.
EDWARD FOLEY,
Greffier de la Cour du Recorder,
de la Cité de Québec.

Canada
Province de Québec } **Dans la Cour du Recorder**
District de Québec } De la Cité de Québec
No 2996 de 1894

LA CITE DE QUEBEC Demanderesse.
VS
JACQUES BEAUMONT, Défendeur.

Il est ordonné à Jacques Beaumont, le défendeur en cette cause, de comparaître dans les deux mois de cette date pour répondre à la présente action.

Québec, 19 novembre 1894.
EDWABD FOLEY,
Greffier de la Cour du Recorder,
De la Cité de Québec.

Banque de Québec

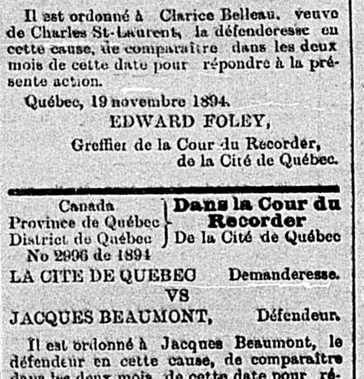
Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demie pour cent (3½%) sur le capital-action de cette institution a été déclaré pour le présent semestre—ce qui équivaut à un intérêt de sept pour cent (7%) par année—et que ce dividende sera payé au bureau de cette banque en cette ville ou de ses succursales le ou après Samedi le premier décembre prochain.

Le livre de transfert sera clos à partir du 16 novembre prochain jusqu'au 30 inclusivement

Par ordre du bureau de direction.

THOMAS McDOUGALL.
Asst.-Gérant-Général.
Québec, 23 octobre 1894.

Vingt-cinq patrons différents
—DE—
Carrioles & Sleighs



Les plus belles et les plus élégantes à des prix très bas
Venez faire votre choix immédiatement

Aussi toutes sortes d'instruments d'agriculture.

Spécialité : Coupe Paille " Ohio " les plus forts et les plus améliorés à des prix et termes très avantageux.

LATIMER & LEGARE
273-275 rue St-Paul
et 24 rue Saint-Vallier, Québec
Aussi
Coin des rues Fraser & Dussault, Fraserville, P. Q.
16 nov.

ANNONCE F. SIMARD

Nous avons maintenant un assortiment complet de
Fournitures de maisons,
Tapis, Prélarts,
Mattes et Rugs.
Ornements, Pôles et Anneaux,
Rideaux de chenille et point.
—GRAND JOB—
De tapis de Bruxelles valant $1.35 pour 80 cents
Un seul prix
Téléphone 145
F. SIMARD 137 RUE SAINT-JOSEPH

ANNONCE DE

BRUNET, LAURENT & CIE

NSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

POUR FAIRE VOS ACHATS DE

CADEAUX DE NOEL

ET DU

JOUR DE L'AN

Attendez la grande vente a réduction

CHEZ BRUNET, LAURENT & CIE

QUI COMMENCERA LE

1ER DECEMBRE

Pour se continuer tout le mois.

BRUNET, LAURENT & CIE

ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

TELEPHONE 973

MAISON A VENDRE
SUR L'ESPLANADE

No 55 RUE D'AUTEUIL (Esplanade,) aujourd'hui occupée par Mlle de Léry, 17 chambres, chambre à bain, cave à légumes, cave à vin, voute à l'épreuve du feu, fournaise, etc.

Grande cour, glacière, écuries (6 places), remise, etc., etc., etc.

Les personnes qui désirent faire la visite de cette propriété sont priées de s'adresser aux soussignés.

TESSIER, DELAGE & de LERY
Notaires,
No 10 rue d'Aiguillon.
24 nov.

LAVIGUEUR & HUTCHISON

Editeurs de musique et importateurs de
Pianos, Orgues d'Eglise, de Chapelle et de salon
141 RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE
— 000 x 000 —
Seule agents à Québec des célèbres Pianos
Kranich & Bach New-York
J & C Fischer New-York
Mendelssohn Piano Co Toronto
Berlin Piano Co Berlin
ORGUES ET HARMONIUMS DE BERLIN

Toujours en mains des pianos d'occasion depuis $20 en montant. Un seul prix, conditions de paiement faciles. Satisfaction garantie.

Accords et réparations exécutés promptement

Une visite est sollicitée
TELEPHONE 391

Huitres ! Huitres !

En gros et en détail
Téléphone 688

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'ayant à l'les arrangements nécessaires, je suis en mesure de faire venir directement des Bancs de pêche tout ce qu'il y a de plus choisi en huitres Malpecques et autres.

Pendant toute la saison j'en recevrai tous les jours

Et par conséquent j'aurai l'avantage de pouvoir servir le public, en gros et en détail, et ce à des prix défiant toute compétition.

Vendues au baril, au cent, à l'assiette, au verre, sur l'écaille, en stew, soupe, etc. Livrées à domicile.

Wm. Savard
38 rue Notre-Dame, Basse-Ville
21 sept.—

PHARMACIE ROY
109 rue St-Jean

REMEDES DU CURE KNEIPP

Liste complète de tous les médicaments recommandés par ce savant **APOTRE** de la CURE A L'EAU
Importation directe d'Allemagne.

Messieurs les membres du clergé et les communautés religieuses sont spécialement invités à consulter nos catalogues. Commandes exécutées par la malle.

J. EMILE ROY
Chimiste analytique.
Téléphone 624
12 oct—1an.

HOPITAL PRIVE
Dr S. GRONDIN
No 69 RUE STE-URSULE

L'ENTREE DE L'HOPITAL EST LIBRE pour toute personne, homme, femme ou enfant, de la ville ou de la campagne, qui désire recevoir des soins médicaux ou qui doit subir des opérations. (Les maladies contagieuses seules exceptées). Tous les spécialistes et médecins de la ville peuvent réserver des chambres pour leurs patients en s'adressant à Miss Wilson, matronne de l'hopital. Le prix des chambres, y compris pension, et soins de gardes-malades experimentées, le jour et la nuit, varie de $1.00 à $3.00 par jour. Une partie de l'hôpital est spécialement réservée par le Dr Grondin pour en spécialité des maladies des femmes, auquel il a ajouté toutes les améliorations les plus modernes qu'il a trouvées dans les hôpitaux privés de Paris. Il s'est aussi procuré l'appareil électrique du Dr Apostoli, le seul qu'il y ait actuellement à Québec, pour le traitement de certaines tumeurs abdominales, inflammations chroniques de la matrice, lesquelles sont guéries sans une opération chirurgicale. Nouveau traitement de l'anémie et désordres nerveux par injections de sang artificiel, (eau matique) paris Dr Charon, de Paris. Chambres gratuites données aux femmes pauvres, mardis, jeudis et samedis, de 7 h. a 8 h. 30 a. m.

☞ L'hôpital est ouvert toutes les nuits aux visiteurs de 2 à 3 heures p. m

OCCASION
Machines de seconde main

Les outils suivants peuvent être vus aux usines Carrier, Laine & Cie, en bonne condition de travail :

1 Tour anglais (English Cap Lathe) 16" x 30" 12 pds de la, 9 pds entre les centres.
1 Tour anglais (English Cap Lathe), 15" x 28" 12 pds de la, 9 pds entre les centres.
1 Tour, (Chuck Lathe), 36" de jeu, plaque de 60" Dia. avec frein à glissoire.
1 Tour, (Chuck Lathe), 30" de jeu, plaque de 48" Dia. avec frein à glissoire.
1 planifier 4 pds de largeur, 3 pds. 6" de longueur, 11 pds de table.
1 planifier 24" x 24" x 4 pds 6" de table.
1 " 16" x 16" x 4 pds " "
1 machine à shaper, (Shaping Machine) 6" de jeu, plane 6" largeur 10" longueur.
1 machine à shaper (Shaping Machine) 7" de jeu, Plane 12" largeur 3 pds 2" longueur.

Ces machines ont été remplacées par nos derniers outils améliorés. Quiconque désire faire faire un bon barguin, devrait s'adresser ou écrire MM. Carrier, Lainé & Co. Lévis, ou John Bertram & Son, Canada Tool Works, Dundas, Ont.

Nous avons aussi en mains un grand assortiment de plusieurs tours, etc. prêts à être expédiés immédiatement.
13 oct—

Carrioles à vendre

M. George Leclerc, de St-Vallier de Bellechasse, offre en vente tout un assortiment de carrioles pièce d'une quarantaine, de tous les prix et grandeurs, et de différents patrons.
29 nov—1a.

Feuilleton de L'ELECTEUR

60

LES CHEVALIERS
DE LA
ROSE ROUGE

Aussitôt Armande se précipita dans le parc, et, sans être aperçue de Gabriel, occupé à chercher son père, elle en sortit par une porte tout prêt du château.

Laissons-là diriger sa course vers la forêt et transportons-nous sur un autre point du parc.

Là se trouvait M. Didier de Ferneuse, père de Gabriel, qui était encore tout ému d'une scène terrible qui s'était passée quelques instants auparavant. Le vieillard revoyait devant lui la fille de son ancien maître, le marquis de Rochevaux, qu'il avait traîtreusement assassiné pour s'emparer de ses biens, la fille de son maître qu'il avait fait élever parmi ses valets et qu'il avait mariée à un ouvrier du nom de Gallois ; la fille de son maître, Henriette de Rochevaux, qui s'était dressée en face de lui, ayant en sa possession des papiers qui constataient l'assassinat du marquis son père.

M. Didier se rappelait la fin de cette scène terrible, où apercevant Gabriel, il l'appelait à son secours, tandis que Marguerite Gallois, — ou, si l'on veut, Henriette de Rochevaux,—se dégageant de l'étreinte furieuse de l'ancien intendant, qu'elle avait terrassé, prenait la fuite à la vue du jeune homme.

Celui-ci était alors parvenu aux deux tiers environ du parc. Comme nous l'avons dit, il avait entendu les cris de détresse poussés par son père et il accourait vers lui.

Arrivé sur le lieu de l'horrible lutte, Gabriel resta interdit devant le spectacle offert à ses yeux, le vieillard se relevait à peine, brisé par les secousses de l'âme autant que par l'épuisement de ses forces ; tous ses membres frémissaient comme les feuilles d'un arbre au souffle de l'orage. La terreur, la rage, le délire, la folie, se disputaient l'expression de ses gestes et de son visage. Le désordre de ses habits, ses cheveux blancs épars, achevaient de faire de sa personne un effrayant tableau : on eût dit un spectre sortant de la tombe plutôt qu'un être vivant.

—Que vient-il donc de se passer, mon père? demanda Gabriel consterné.

M. Didier lui appuya une main vacillante sur le bras et de l'autre, lui montrant la pauvre fille du marquis fuyant vers l'une des brèches faites au mur du parc, il s'écria d'une voix presque sépulcrale, tant elle était étouffée par la peur; et cependant animée par la colère :

—Gabriel ! cours après cette femme !..... c'est Marguerite Gallois !..... elle tient entre ses mains notre destiné..... elle m'a montré de faux papiers fabriqués par nos ennemis !..... elle veut les porter au roi et à Marie de Médicis : si elle met à exécution son desseins nous sommes perdus !...

Arrache-lui ces papiers : Il faut qu'ils soient anéantis ! Il y va de mon bonheur et du tien mais jure moi de les apporter sans les lire .....Tu entends, sans les les lire !... Cours ! oh ! cours vite! Songe, je te le répète qu'il s'agit dans cette affaire de notre salut à nous deux !

Gabriel bondit plutôt qu'il ne courut sur les traces de Marguerite. Il ne tarda pas à l'atteindre hors du parc, dans le bois de Ferneuse, sur le bord d'un ravin qui, formant en cet endroit un profond précipice coupé à pic, barra le passage à la fugitive.

Il se rua sur elle sur elle avec la sauvage brutalité du tigre fondant sur sa proie. Il ne lui adressa pas un mot ; mais il se mit à fouiller ses habits pour se saisir des papiers. Elle se défendit énergiquement en poussant des cris qui le firent frémir : il craignit ceux qui viendraient la secourir. Les paroles de son père l'avaient épouvanté : il fut pris de vertige à l'idée que l'honneur du vieillard et le sien pouvaient dépendre de l'issue de cette lutte désespérée.

Il entendait toujours les cris de Marguerite, et ne parvenait pas à trouver les papiers soigneusement cachés sur elle. Il voulut en finir à tout prix avec cette femme contre laquelle il se sentait d'autant plus irrité qu'il avait eu, la veille, son orgueil écrasé par la dignité et les mépris de sa fille Cécile ; il saisit Marguerite par le corps pour la pousser dans le précipice, comptant ensuite aller chercher les papiers sur son cadavre.

Mais il demeura soudain frappé d'immobilité au bruit d'une voix qui lui cria :

—Arrête, scélérat ! Un pas de plus' et tu es mort !

Il releva la tête et il aperçut de l'autre côté du ravin André Dahoux, aubergiste braconnier, partisan du comte de Lormel et de Marguerite Gallois, le couchant en joue avec son arquebuse.

Gabriel, par une atrocité d'imagination qui ne pouvait appartenir qu'à lui, se fit un rempart du corps de l'infortuné et recommença à chercher les papiers.

Mais Marguerite venait de les tirer elle-même de ses vêtements, et, par un mouvement vigoureux et rapide qui déjoua les efforts du jeune homme, elle les jeta dans le précipice.

—Duhoux ! s'écria-t-elle alors veille sur ces papiers !..... ils me sont plus précieux que la vie

Cette action imprévue confondit Gabriel ; il lâcha Marguerite, qui prit de nouveau la fuite mais pour aller se cacher à peu de distance dans les cépées du bois.

Cependant, Gabriel ne bougea pas ; il se demandait par quel moyen il pourrait empêcher Duhoux de descendre dans le ravin pour s'emparer des papiers : irrésolu sur le parti qu'il avait à prendre, ou plutôt effrayé de sa situation il regardait le braconnier qui le tenait toujours en joue.

—M. de Ferneuse ! dit celui-ci de l'air le plus déterminé, ne tentez-pas de mettre le pied dans le ravin pour vous rendre maître de ces papiers, qui ne vous appartiennent pas ; le crime affreux que vous alliez commettre indique assez quelle doit être leur importance; je ferai tout pour qu'ils rentrent dans les mains de celle qui m'en a donné la garde. Retirez-vous donc ! où, morguienne ! je ne pourrai empêcher que la balle de mon arquebuse n'aille vous coucher sur le sol à la place où vous êtes !..... et Dieu sera juge entre nous !

Gabriel rougeait sa fureur. Le danger qui le menaçait était trop sérieux et trop imminent pour qu'il songeât à le braver plus longtemps, du moins en face : car il ne renonça pas à l'espoir de triompher des difficultés d'une telle position, en arrivant par une voie détournée à son but. Il s'éloigna s'enfonça dans le bois et, quand il se crut parvenu à une distance assez grande pour ne plus exciter la défiance du paysan, il revint rapidement sur ses pas, courbé, ployé en deux, s'effaçant derrière les buissons.

Au moment où il se retrouva sur le lieu même que Duhoux l'avait forcé de quitter, ce dernier remontait l'autre côté du ravin, dans lequel il avait été ramasser les papiers. Gabriel, à demi masqué par le tronc d'un arbre, saisit un pistolet, l'appuya le long du tronc, ajusta ainsi fort à son aise le braconnier et fit feu.

Duhoux ne fut pas touché. Arrivé en cet instant à la crête du ravin, il se retourna furieux, au bruit de la détonation, et, mettant de nouveau Gabriel en joue ;

—Monsieur de Ferneuse, dit-il, vous devriez mourir ! Cependant, je me contente de vous engager encore à vous éloigner, mais cette fois pour tout de bon car jarni diable ! je vais vous suivre ainsi de l'œil jusqu'au moment où je vous aurai perdu de vue !... Oh ! ne tardez pas comme ça vos bras le long de notre corps pour permettre à l'une de vos mains d'aller rejoindre votre second pistolet... Avant que vous ayez fait un mouvement vous auriez cessé de vivre.

Ces paroles étaient à peine prononcées qu'un coup de feu retentit et fit faire à Gabriel un bond de frayeur, pourtant il ne provenait pas de l'aquebuse du braconnier car son arme lui échappa aussitôt des mains et son corps roula comme une masse inerte sur le bord du ravin.

—Enfin ! s'écria une voix tout près de Gabriel je me suis vengé !

(*A suivre*)

DR COOTE
OCULISTE, etc.
A repris son bureau au
No 78 RUE SAINTE-ANNE
—LE—
23 JUILLET
10 jt—j.n.o.

GEORGES BELLERIVE
Liquidateur et agent de prêts et placements et de collection
Bureau : 93 rue St-Pierre
BASSE-VILLE, QUEBEC
Règlement prompt et économique des faillites ; charges très modérées et fixées à l'avance. Composition conclue avec les créanciers pour le failli.
Demandes de cession ou bilans préparés en bonne et due forme.
Collection de rentes, loyers pour communautés, successions, et collection de crédits pour maisons de commerce par des moyens efficaces et aussi autres frais que le pourcentage convenu.
17 nov—1 an.
Prêts aux corporations au aux particuliers sur debentures ou sur hypothèque

PALETOTS D'AUTOMNE
JUSTEMENT REÇUES
Les etoffes fashionables qui suivent
—POUR—
PALETOTS D'AUTOMNE
Box Cloth,
Meltons,
Venetians,
Shetlands,
Beavers.
Directement de Londres et Paris
—CHEZ—
W. VINCENT
38 rue de la Fabrique
25 a—4m.

A VENDRE
Une maison de brique à deux étages contenant 10 chambres No. 8 rue d'Aiguillon.
—AUSSI—
Un beau cottage en brique à environ 1 mille en deçà de l'église Ste-Foye, magnifiquement situé, avec 4 acres de terre et de grands hangars, etc.
S'adresser à
MEREDITH & COUTURE
Notaires
ou à M. MILLER
Ste-Foye.
jt—j.n.o.

The Protective Benefit
Association of Canada
Assurance sur la vie
Emet différentes formes de certificats tels que Dotation, Conjoints, etc., etc.
A TRES BAS PRIX
BELANGER & GINGRAS
No 133 rue St-Joseph, St-Roch.
Bureau No 46
29 oct—1 m.

Banque Union du Canada
DIVIDENDE No 56
Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent (3%) sur le capital-actions de cette institution a été déclaré aujourd'hui pour le présent semestre, et que ce dividende sera payable au bureau de cette banque en cette ville ou de ses succursales le ou après samedi le premier décembre prochain.
Le livre de transfert sera fermé à partir du 16 novembre prochain jusqu'au 30 inclusivement.
Par ordre du bureau de direction
E. E. WEBB,
Gérant-général
Québec, 23 octobre 1894.

AVIS AUX CHASSEURS
Ceux qui désirent faire la chasse au Caribou et veulent un guide peuvent s'adresser à
OLIVIER DUMONT,
1 oct. 152 rue Fleury.

FRED. RUTHVEN
(AUTREFOIS DE L'ETABLISSEMENT HARRY WEBB, TORONTO)
CONFISEUR ET POURVOYEUR
48 RUE SAINT-JEAN
Assortiment complet
— DE —
PATISSERIES
GATEAUX
CANDIES
De premier choix
PAIN ORDINAIRE ET DE CHOIX
☞ Attention spéciale donnée aux commandes, les quelles seront promptement et scrupuleusement exécutées. 15 nov.

UN CHAR
—DE—
PIANOS
—0000 x 0000—
Nous venons de recevoir le **plus grand envoi de pianos** qui ait jamais été expédié à Québec. Il a fallu **tout un char** pour transporter **ce considérable envoi** à destination. Ce **grand choix de pianos** ayant été **acheté** dans des **circonstances particulièrement avantageuses** nous permet de **les vendre** à une **réduction de 25 à 50** p. c., au **dessous de leur valeur réelle**.
Prière de venir examiner ces **superbes pianos** et **constater les prix de circonstances** et nos **conditions faciles de paiement**
BERNARD FILS & CIE
Editeurs de musique
5 rue St-Jean, porte voisine
M. Cyr. Duquet, horloger.

DR L.J.A. SIMARD
Professeur à l'Université Laval
Oculiste et auriste
6 RUE SAINT-LOUIS
6 sept—1 an

LOGEMENT A LOUER de quatre appartements, 41 rue Sinaï Saint-Sauveur.
S'adresser à P. E. FORTIN,
77 rue Bédard.
17 nov.

Pour les enfants atteints du croup—LE BAUME DE MIEL MINARD.

Une vérité

Celui qui prétend que les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot composés d'herbes et de racines, peuvent guérir toutes les maladies indistinctement dit une grande vérité. Pour vouloir prétendre cela, il faut avoir une preuve certaine soit par soi-même ou par d'autres. Les guérisons opérées par ces remèdes sont si nombreuses et si frappantes qu'il faudrait être ou aveugle ou dupe d'une bien mauvaise foi pour dire que les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot ne peuvent pas accomplir les guérisons qui sont si souvent annoncées. Il n'y a pas une seule maladie que ces remèdes n'ont pas guérie. Que ceux qui sont atteints de maladies incurables ou qui ont été abandonnés par les meilleurs médecins ne se désespèrent pas. Bien loin de là. Qu'ils se rendent à Québec, qu'ils interrogent ceux qui sont en contact journalier avec les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot et ils vous diront invariablement que ces remèdes produisent des guérisons qui tiennent du miracle. Ceux qui ne peuvent s'y rendre pourront écrire et ils recevront une réponse par le retour de la malle. N'oubliez pas l'adresse du gros sauvage chez
J. E. P. RACICOT
No 28 RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

Pilules Indiennes de Larose
— POUR —
Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Etourdissement, Constipation, etc.
EN VENTE PARTOUT
Si vous ne pouvez pas vous les procurer chez votre pharmacien, écrivez à
M. LAROSE
FRELIGHSBURG, P. Q.
En vente chez tous les pharmaciens
16 avril 1891—1an Q H

AN IDEAL FAMILY MEDICINE
For Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels,
RIPANS TABULES
act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use.
May be obtained by application to nearest druggist.
RIPANS TABULES

Le flacon des familles
Alcoolature d'Arnica
Fabriquée par les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame des Neiges, à Saint-Laurent-les-Isaïna
Ardèche (France)
Excellent médicament dans les cas de Gastralgie, Rhumatismes, Paralysies, Embarras d'estomac, Digestions troublées, Nausées, vomissements, Fièvres paludéennes et typhoïdes, contusions, luxations, fractures, brûlures, etc., etc., etc.
S'emploie aussi comme eau de toilette, pour les soins de la bouche, et est très efficace contre l'alopécie ou chûte des cheveux.
PRIX : $8.00 la douzaine.
Le Flacon, 75 cents
DEPOT A QUEBEC
Pour les marchands seulement
—CHEZ—
Joseph Hamel & Cie
RUE DALHOUSIE
12 oct—1 an.

GERVAIS, HUDON & CIE
IMPORTATEURS DE **PIANOS**
HEINTZMAN Co.
MASON & RISCH
DECKER
BROTHERS N.Y.
177 Rue St Joseph
ST. ROCH
QUEBEC
TELEPHONE 278

MUSIQUE AU RABAIS
20,000 MORCEAUX
10 cts le morceau au choix
MUSIQUE INSTRUMENTALE

Menuet	G. Jacobi
La pluie de Roses, Impromptu	C. Kölling
Mignonnette, chanson-gavotte	G. Bachmann
Belles de nuit, valse	Franz Hitz
Amélie, gavotte	P. Ellenberg
A toi mon Cœur	Albert Jungman
Je pense à toi, romance	Edm. Abesser
Caprice Louis XV	Jules Vasseur
Jeu d'Esprit, polka	Emile Waldteufel
Tout ou rien, polka	Emile Waldteufel
Rêve après le bal	Ed. Bronstedt
Hébé	Emile Waldteufel
Simple aveu, romance sans paroles	Thomé
Petite valse	A. Luigini-Bosquet
Gavotte pour piano	F. M. de Mol
Rococo, gavotte	Ernest Jonas
Loin du pays, polka	Théophile Mahy
Loin du bal	Ernest Gillet
Secret de Jeune Fille, madrigal	A. d'Haenens
La Tosca, valse	Laurence Bogert
Les Dominos bleus, polka carnavalesque	E F Invernon à la gavotte
Pavoine	L. Grandjean
Pastorale	G. Bachmann
Sur le lac	Otto Hegner
Pas des matelots	G. P. Ritter
2e Valse de Concert	Benjamin Godard
Les plus beaux Yeux, polka	G. Michiels
Ivresse du bal, valse	Emile Faveur
La Zamacueca, danse nationale du Chili	Th. Ritter
La Zingara, danse hongroise	G. Bohm
Un rêve de bonheur, idylle p. piano	H Alberti
Berceuse (violon)	Alfred Desaive
Minuetto	Gaston Lemaire
La Rose Sauvage	Edm Abesser

MUSIQUE VOCALE

Aupr de ma mie	C. Chaminade
L'utilité d'un éventail, Chansonnette	Mme Emélie Perronnet
Le rossignol n'a pas encore chanté, sérénade	Lucien Collin
La fille du pêcheur	Ludolf Waldman
Abandon	Ferd. Gumbert
Quand je t'ai vue, mélodie	G. Bremer
La Leçon d'Amour, (chantée par Mlle Eugénie Tessier)	Aug. Durand.
Sonnet de voiture	J. Dupratto
La dernière feuille	Antony Choudens
Une âme au ciel, mélodie	Emile Durand
Dis-moi de son cœur la pensée, de l'opéra-comique "l'Amour médecin"	F. Poise
Cœur de Femme	F. de Suppé
Viens, les gazons sont verts	Charles Gounod
Nuits d'Espagne	J. Massenet
Chanson de "Vertinguette" du "Serment d'Amour"	Audran
Le pays des rêves, valse chantée	E. Lavigne
Mélancolie du soir	Georges Weiss
Sérénade mélancolique	Ernest Lavigna
Venise Dort, barcarolle	Alfred d'Hack
Polyeucte, Invitation à Vesta	Chs. Gounod
Le sais-tu ?	J. Massenet
Pluie d'été	Lorenzo Prince
La Gitana	A. d'Hack
Dors ami	J. Massenet
Sous l'ombrage, valse chantée	Ch. Godfrey
Toute la vie, valse chantée	J. B. Wekedlin
Remember, paroles françaises de Ch. Bayer	H. P. Danks
Si j'étais oiseau	Ferd. Miller
Charité (hymne)	J. Faure
La Tousaint (légende alsacienne)	P. Lacombe
Vieille chanson, tirée de Boccace, F. von Suppé	
Aimons-nous, sérénade	Jules Uzes
Chanson de Nanon	Richard Génée
Pour un oiseau	M. Carman

Adresser commandes à "MUSIC" bureau de l'*Electeur*, Québec.
17 oct—j. n. o.

COMPAGNIE D'ASSURANCE **PHŒNIX** DE HARTFORD
J. G. BRUNEAU, *Agent à Québec*
Bureau : 65, rue St-Pierre, Basse-Ville
Téléphone 814

Contre la bile—LES PILULES DE FAMILLE MINARD.



LE et après lundi, le 17 septembre 1894, les trains partiront du Terminus, rue St-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté le dimanche :
DEPART DE QUEBEC
7.30 a. m. Express direct, mardi, jeudi et samedi, arrive à Roberval 6.45 p. m. et à Chicoutimi 8.00 p. m. vendredi, arrivant à Rivière-à-Pierre à 11.45 a.m.
4.15 p. m. Malle locale, tous les jours, arrive à St-Raymond à 6.45 p. m., et se rendra jusqu'à la Rivière-à-Pierre le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 8.15 p. m.
ARRIVE A QUEBEC
9.00 a. m. Malle locale, partant de St-Raymond tous les jours à 6 30 a. m. Et partant de la Rivière-à Pierre à 5 a. m. le mardi, jeudi et samedi.
7.30 p. m. Express direct partant de Chicoutimi à 6.00 a. m. lundi, mercredi et vendredi, et de Roberval, à 8.10 a. m.
20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.
L'express directe de Québec correspond à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay durant la saison de navigation.
Le train pour St-Raymond et les stations intermédiaires ne sera pas reçu à Québec après 3 heures p. m., et pour les endroits au delà de St-Raymond après 3 heures p. m.
Billets de retour de première classe à 1 x prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations au nord du Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.
Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.
Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS
On peut se procurer des billets de bienvenue chez R. M. STOCKING vis-à-vis l'hôtel Scott, et au Château-Frontenac, et au bureau du Passage, 4 rue de la Fabrique.
Alex. Hardy
Agent Général F. & P.
J. G. Scott,
Secrétaire et Gérant.
17 septembre 1894

CHEMIN DE FER
QUEBEC-CENTRAL
Service direct entre Québec et Boston via Sherbrooke et le Boston and Maine.
Raccordements directs pour Portland et tous les points du Maine via la Jonction de Dudswell et le Chemin de fer Maine Central
Le et après Lundi, 1er OCT. 1891, les trains circuleront comme suit :
EXPRESS—Départ de Québec (traverse) 1.30 p.m.
Départ de Lévis à 2.00 p.m.
Arrive à Jonction Dudswell à 6.35 p.m.
Arrive à Sherbrooke à 7.50 p.m.
Arrive à Boston à 8.12 a.m.
Arrive à New-York à 11.33 a.m.
Chars dortoirs et parloirs de Québec à Boston et Springfield.
MIXTE—Départ de Québec (traverse) à 12.30 p.m.
Départ de Lévis à 1.10 p.m
Arrive à St-François à 5.30 p.m.
ALLANT AU NORD
EXPRESS—Départ de New-York à 4 p.m.
Départ de Boston à 7.30 p.m.
Départ de Sherbrooke à 3.00 a.m.
Arrive à Lévis à 1 55 p.m.
Arrive à Québec (Traverse) 2 p.m.
Chars dortoirs et parloirs de Boston Springfield à Québec.
MIXTE—Départ de St-François 6.00 a.m.
Départ de Jonction Beauce 7.00 a.m.
Arrive à Lévis 10.00 a.m.
Arrive à Québec (Traverse) 10.15 a.m.
N. B.—Les trains de passagers circulent tous les jours, dimanche excepté.
C'est la seule ligne ayant des convois directs entre Québec et tous les endroits de la nouvelle Angleterre en raccordant avec le Boston et Maine et le Maine Central.
Raccordement fait à Lévis et à la Jonction d'Ariaka avec les trains de l'Intercolonial. Bagages expédiés directement vers tous les points de la Nouvelle Angleterre.
Pour autres informations, s'adresser au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, Québec, et à la station du chemin du Québec Central, quai de la Traverse, Basse-Ville, Québec.
FRANK GRUNDY,
Surintendant général.
J.H. WALSH,
Gérant général, fret et passagers.

PACIFIQUE CANADIEN
Deux—Trains solides—Deux
LES TRAINS SOLIDES LAISSENT LA STATION DU PALAIS A
1.10 P. M. ×**10.30 P. M.**
ARRIVÉE A MONTREAL A
8.00 P. M. **6.30 A. M.**
"Tous les jours. × Dimanche excepté
Un officier de douane américain se tient à la station du Palais pour examiner le bagage en destination des Etats-Unis épargnant ainsi aux voyageurs ennuis et retard à la frontière.
Pour billets, chars parloir et dortoir et autres informations, s'adresser à
GEORGE DUNCAN,
Agent de Fret et passagers
Bureau des billets à Québec
Nouveau Bureau,
4 rue de la Fabrique, en face de la Basilique et Station du Palais
Téléphone 94.

CHEMIN DE FER
Quebec, Montmorency & Charlevoix
COMMENCANT le et après LUNDI, le 8 oct. 1894 les convois circuleront comme suit :
LA SEMAINE

Départ de Québec.	Arrivée à Ste. Anne
7.55 A. M.	9.50 A. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
5.45 A. M.	6.50 A. M
11.50 A. M. excepté le samedi	12.57 P. M.
12.30 P. M. samedi seulement	1.35 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
7.55 A. M.	9.50 A. M.
2.00 P. M.	3.05 P. M.
5.30 P. M.	6.25 P. M.
Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
5.45 A. M.	6.50 A. M.
11.50 A. M.	12.57 P. M.
4.00 P. M.	5.05 P. M.

Pour autres informations s'adresser au surintendant.
W. K. Russell,
Surintendant.
H. J. Beemer
Président

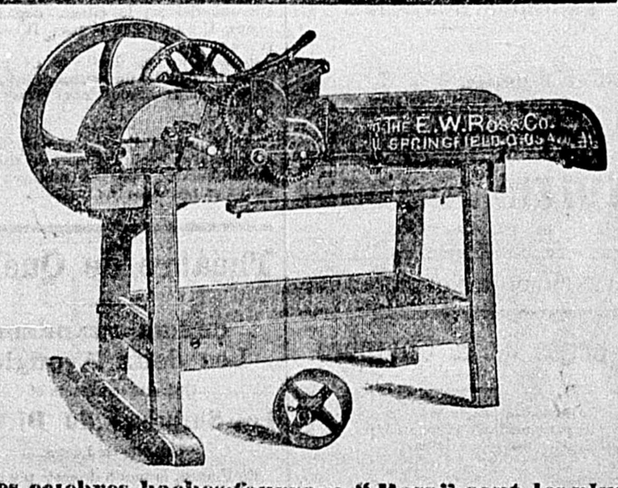
FREE SUPPLY CO
Coin des rues Latourelle et Côte Sainte-Geneviève
Première distribution de cadeaux 29 novembre
8 nov—1m.

Dr ARTHUR SIMARD
Professeur agrégé à l'Université Laval
CHIRURGIEN
10 Rue du Parloir
6 sept —1 an.

Contre les vers chez les enfants —VERMIFUGE CHEROKEE

PELLETERIES !! PELLETERIES !!
Manufacturées et non manufacturées
De toutes les sortes et pour tous les goûts
A des prix sans précédent
Nous nous chargeons de n'importe quelle commande que l'on voudra bien nous confier dans ce département.
NOUVELLEMENT REÇU :
5 Caisses de flanellette à 4½c
300 Paquets de laine à 58c
175 vestes avec manches à 50c
1 lot de chemises tricotées à 35c.
Imitation de Loutre combinaison et toutelaine 25 p.c. meilleur marché que partout. Drap, Serge, Freizes cheviot etc., etc.
Comme il y a des marchands qui ont un faible pour vendre sous notre nom et qui prennent des PETITS MOYENS pour tromper nos pratiques, nous prions nos amis de vouloir bien s'assurer qu'ils sont à notre magasin lorsqu'ils viennent faire leurs achats.
Depuis notre agrandissement nous avons deux portes avec une petite enseigne à chacune d'elles et non pas deux à la même porte.
Inutile de faire de grandes annonces; quand des marchands cherchent à vendre sous notre nom, c'est une preuve de notre grande popularité auprès du public.
MYRAND & POULIOT
2½5 & 219 RUE SAINT-JOSEPH
TELEPHONE 491 Vis-à-vis la deuxième porte du couvent.
la 31—p s. j. v. s.

ATTENDEZ ATTENDEZ
LA GRANDE OUVERTURE D'UN
Nouveau Magasin
Samedi Prochain
Etienne Sylvain
TOUJOURS AU POSTE
Pour l'automne, l'assortiment général dans toutes les lignes, choix magnifique d'étoffes à manteaux, à costumes et à robes, avec toutes les garnitures qui conviennent
Manteaux et blouses pour dames et fillettes,
Habillements pour hommes et enfants,
Pardessus pour tous les goût et dans tous les prix
Tweeds pour habillements, **une spécialité.**
Un grand choix de pelleteries casques, collets, manchons, robes de carriole, capots de loup noir et gris, kangarou, etc.
Prélarts, Toiles peintes pour chassis, Rideaux et tout ce qui concerne les garnitures de maison
ED. BELANGER
29 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec 16 oct—1an



Les celebres haches-fourrage "Ross" sont les plus perfectionnes et les meilleur marche. Venez examiner notre stock et voir nos prix ; nous offrons des machines superieures et a des prix plus bas que ne peut le faire n'importe quelle compagnie dans la Province.
Pour des lots de deux ou trois nous les vendrons presqu'au prix contant.
W. A. ROSS,
17 nov—1m 78, rue St-Paul, Québec.

TELEGRAPH TELEPHONE TIGER PARLOR
Allumettes
E. B. EDDY

AMUSEMENTS

THEATRE de QUEBEC

Direction de M. E. Templé

CE SOIR

LES DEUX AVEUGLES

ET

Les surprises du divorce

Samedi, matinée à 2 heures

La Fauvette du Temple

Prix populaire, fauteuils d'orchestre à réserver 35c, galeries 25c, enfants 15c

Academie de Musique

Pour trois jours seulement, commençant **lundi, le 3 décembre**, avec une matinée à 2 h. 15 p. m., mardi le 4.

LA SOCIÉTÉ D'OPÉRA FRANÇAIS DE MONTRÉAL

Dans son répertoire nouveau. Soirée de Grand Gala lundi.

" **MIGNON**, " l'œuvre magistrale d'Ambroise Thomas, jouée pour la millième fois à Paris cet été et qui a fait couronner son auteur. (La moralité de ce chef d'œuvre est parfaitement établie.

Deux premières chanteuses, Mmes De Goyon et Bouit. Le célèbre orchestre de la société sous la direction de Dorel.

Décors nouveaux, grand déploiement de costumes, changement de spectacle à chaque représentation. L'incomparable GIRAUD.

Le plan sera déposé à 3 h. p. m, mercredi, le 28 novembre. Il sera impossible de réservér les sièges par téléphone pour la première représentation. Prix des places, représentation de Mignon, 50c,75c,$1.00 et $1.00 ; matinée, 25, 50 et 75c. Autres représentations, $1.00, 75c et 50c. Des mesures seront prises pour arrêter la spéculation.

Le service d'ordre sera fait par la police provinciale et un détachement de la brigade du feu sera sur la scène en cas d'accidents.

Academie de Musique

CONCERT

—DE LA—

Société Saint-André

Le 30 novembre 1894

PROGRAMME :

1ère PARTIE

Ouverture—Selection.....
Fanfare de la Batterie
Solo de ténor—"Of a'the airst the wind can blaw"
M. S. S. Bain.
Solo de contralto—"Cam ye by Athol"....
Mme Byron Nicholson.
Récitation—"Wee Johnnie Patterson"....
Belle Rose Emslie
Solo de Contralto—"Angus McDonald"...
Miss Maud Burdette.
Danse—"Highland Fling".....
M. F. Riddell.
(Accompagné par Donald E. Ferguson sur la cornemuse).
Solo—"Loch Lomond".....
Mme Henry Russell.
Solo de ténor—"A dear wife".....
M. A. Neil.
Bagpipes—'Scotch Airs".....
MM. D. E. Ferguson et Fred. Riddell.

2e PARTIE

Discours.....
Hon. J. S. Hall.
Duo vocal—"When ye gang awa' Jamie"..
Mrs Nicholson et M. S. S. Bain.
Solo de Contralto—"Jessie's Dream".....
Miss Maud Burdette.
Danse—"Gilliocallum".....
M. F. Riddell.
(Accompagné par Donald E. Ferguson sur la cornemuse.)
Solo—"The Cameron Men".....
Mme Henry Russell.
Récitation—"Soliloquy of Cius Edward"..
Belle Rose Emslie.
Solo de ténor—"Scotland Yet".....
M. S. S. Bain.
Danse—"Hornpipe".....
M. F. Riddell.
Auld Lang Syne and God Save the Queen.

Portes ouvertes à 7.30 p. m. Ouverture à 8 h.

Admission :—Fauteuils d'orchestre, 75c ; Parquet, 50c. ; Galerie, 25c.

Les portes seront fermées durant l'exécution de chaque morceau.

ANNONCES NOUVELLES

Montre perdue.

Avis—E. B. Garneau.

Caisse d'Economie—L. C. Marcoux.

Cour Supérieure—P. Malouin.

EDITION DU SOIR

6 HEURES

VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1894

Echos de la Chambre

M. Desjardins présentera cet après-midi un bill pour modifier la loi au sujet de la qualification des juges de paix.

***

Nous remarquons les interpellations suivantes sur les ordres du jour :

Qel est le nom du personnage important, exerçant une influence sur es institutions monétaires de Paris, qui, d'après la lettre de l'honorable premier ministre à l'honorable M. Hall, en date du 7 novembre courant, a consenti à servir d'intermédiaire entre le gouvernement et ces institutions ? —Par l'hon. M. Marchand.

L'avis de la compagnie du Pacifique signifié au gouvernement de cette province de son intention de rembourser à celui-ci sa dette de sept millions de piastres, a-t-il été donné à la demande du gouvernement, ou la dite compagnie l'a-t-elle donné de sa propre initiative ? —Par l'hon. M. Marchand.

1. Le gouvernement a-t-il contracté, depuis le 1er juillet dernier, un ou plusieurs emprunts temporaires ?

2. Si oui, pour quel montant ?

2. Avec quelles institutions a-t-il ou ont-ils été faits ?

4. Quel est le taux de l'intérêt ? —Par M. A. Turgeon.

***

Le paragraphe suivant a été omis par erreur de notre compte-rendu de la Chambre en 1ère édition :

M. Cooke n'a pas eu de chance avec son bill pour empêcher les enfants mineurs de faire usage de tabac.

M. Descarries prétend que le bill est impraticable ; que l'amende, fût-elle imposée, sortirait toujours de la bourse des parents ; qu'on ne pourrait interner les délinquants au cas de non-paiement, et qu'en conséquence, cette loi resterait lettre morte. M. Descarries propose le renvoi à six mois.

Cette motion est adoptée par 48 contre 12, une majorité de 36 sur une chambre de 60.

M. Cooke pourra revenir à la charge l'année prochaine ; en attendant, tout le monde, même les mineurs pourront fumer du tabac canadien sans craindre les foudres de la loi.

***

Les députés conservateurs auront caucus mardi prochain.

***

Le drapeau de la Puissance flotte sur notre palais Législatif en l'honneur de la fête des Ecossais, la St-André.

***

Plusieurs députés anglais de la droite ont pris le train de cet après-midi en route pour leur foyer où ils vont passer le dimanche.

Le premier et ses ministres, qui tenaient *mordicus* à ce que le vote sur la résolution de M. Cook fût pris aussitôt que possible, voient ce départ d'un mauvais œil.

***

Le gouvernement Taillon est pressé de faire voter la résolution Cook parce que l'élection de Bonaventure approche et que la présence de quelques ministres *avec portefeuilles* est requise pour appuyer M. Arsenault, candidat conservateur.

***

Dans les cercles politiques, on dit qu'un nouveau scandale pourrait bien éclore de cette affaire Hall-Taillon. Ce serait une seconde affaire Beauport pour le ministère et peut-être son Waterloo.

***

Les ouvriers présenteront au gouvernement à cette session un long mémoire exposant leurs griefs.

***

Quelques comptes intéressants sur lesquels M. Gladu demande des renseignements ; $9,475.75, payé à M. P. Vallière, pour meubles pour l'école normale Jacques-Cartier ; $38,532.30, payé à M. A. Charlebois, pour travaux au Palais législatif et aux départements.

***

Parmi les items des estimés qui seront soumis pour être votés par la Chambre, il en est un qui sera discuté et au sujet duquel l'hon. secrétaire provincial devra s'expliquer.

Le public a le droit de tout savoir et ses représentants poseront plusieurs questions importantes au ministre.

***

La correspondance échangée entre MM. Hall, Taillon et Chapleau au sujet de la démission de l'ex-trésorier sera soumise dans l'ordre suivant :

No 1 Hall à Taillon, 20 avril 1894 démission
2 Hall à Taillon, 25 sept "
3 Taillon à Hall, 2 oct. "
4 Taillon à Chapleau, 5 oct. "
5 Hall à Taillon, 5 oct. "
6 Chapleau à Taillon, 6 oct. "
7 Taillon à Hall, 6 oct. "
8 Taillon à Hall, 7 nov. "
9 Hall à Taillon, 20 nov. "
10 Taillon à Hall, 27 nov. "

***

Le dossier de la correspondance au sujet de l'emprunt et surtout la correspondance Hall-Taillon ont bien tardé à être mis devant la Chambre, et les députés ont de la peine à s'en procurer des copies qui leur sont indispensables pour discuter cette question.

A qui la faute ?

Quelqu'un qui s'y connaît nous dit que c'est celle des ministres qui placent dans le bureau des copistes, des flâneurs qui perdent leur temps et font perdre celui des autres.

***

A la séance de cet après-midi, si la résolution Cooke est mise sur le tapis, M. Cooke est le premier qui prendra part au débat. L'honorable premier ministre parlera ensuite ainsi que M. King.

Il est probable qu'il n'y aura pas d'autre que M. Cook qui parlera sur cette question aujourd'hui, vu l'absence de plusieurs députés.

La séance ajournera probablement cet après-midi à lundi.

Sa Grandeur Mgr Bégin est allé à Saint-André de Kamouraska pour présider à la réouverture de l'église qui vient de subir des réparations considérables.

Mgr Bégin officiera pontificalement à la Basilique dimanche, premier de l'Avent et de la nouvelle année ecclésiastique.

Nous regrettons d'apprendre la mort prématurée de M. Arsène Picher, avocat, assistant-greffier de la cour du recorder.

M. Picher a succombé hier soir à 9 heures à la maladie qui le minait depuis longtemps. Il n'avait que 44 ans. Il laisse une veuve et une fille.

Sa mort met en deuil une des plus importantes familles du Faubourg St-Jean, à laquelle nous offrons nos vives condoléances.

Au moment d'aller sous presse, nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Ferdinand Carrier, décédée à 2 h. cet après-midi à sa résidence rue St-Louis.

Théâtre de Québec

CE SOIR—VENDREDI

Les deux Aveugles

Opérette en 1 acte et

Les Surprises du Divorce

comédie en 3 actes.

En France, le succès de cette pièce a dépassé toutes les prévisions, la pièce est rendue à plus de 1200 représentations et à chaque reprise il faut retenir ses sièges 3 et 4 jours à l'avance. Cette pièce est comme LE VOYAGE EN CHINE plein de gaieté, et tout le monde peut aller l'entendre, c'est une spirituelle critique du divorce. Duval (Darcy) a une belle-mère exécrable (Mme Bonivard joué par Mme Hosdez), ne pouvant plus vivre dans son intérieur il divorce. Il se promet bien, s'il se remarie, de prendre une femme sans belle maman. Il trouve l'objet de ses rêves, (Gabrielle, jouée par Mme Jane Harding), fille d'un veuf, voilà bien son affaire, mais papa beau-père va faire un voyage en Suisse, où il rencontre Dianne (jouée par Mme Dartigny), la première femme de ce pauvre Duval. Bref, Mme Bonivard et Dianne s'emparent de Bourganeuf (joué par Delières) et bref on se marie, et ce cher beau-père revient chez Duval avec Mme Bonivard devenue sa belle-mère et Dianne sa femme devient la belle-mère de Duval ! Rien de plus comique, de plus drôle et c'est un fourire du commencement à la fin.

LES DEUX AVEUGLES, joué par Darcy et Delières, ces deux artistes sont suffisamment connus pour nous dispenser d'en dire davantage.

Perdu

Depuis le coin des rues du Pont et Richardson à la rue du Roi un trousseau de clefs. La personne qui le rapportera au bureau de l'*Electeur* sera généreusement recompensé.—29 3fs.

Rhumes de cerveau

Le Baume Nasal soulage instantanément : prompte guérison. Ne faillit jamais 1er oct. 1 m. v.

Marchands de Québec

Il semble que depuis quelque temps les marchands de détail ont compris qu'il serait dans leur intérêt de s'unir afin de se protéger.

Les journaux annonçaient ces jours derniers une assemblée des marchands de St-Roch, mais rien n'a été fait.

Les circonstances sont pourtant favorables. A la Législature les députés seront appelés bientôt à donner à la Cité le pouvoir de taxer les marchands ambulants. Il serait bien important que les marchands s'unissent pour soutenir la demande de la Cité.

Pour cela il leur faudrait une association qui pourrait parler en leur nom et faire valoir leurs droits.

Il n'y a pas de doute que pour rehausser le commerce à Québec, pour faire disparaître la compétition ruineuse, il faudrait que les marchands se connaissent mieux et s'entendraient dans leur intérêt d'abord et ensuite dans l'intérêt des consommateurs, des acheteurs.

Le commerce a besoin de bases solides et doit s'appuyer sur la confiance du public et cette confiance existera lorsqu'il sera compris que les marchands ont des prix honnêtes et réguliers, lorsqu'il sera connu du public acheteur que les hommes du commerce ne sont pas des brocanteurs mais que tous vendent au même bénéfice ce qu'ils ont payé le même prix.

Enfin à Québec, les marchands devraient s'entendre, se voir, s'amalgamer en une association comprenant les hommes connus dans les affaires.

De cette manière les marchands pourront lutter contre la juiverie, les marchands en détail pourront fixer sur une base unique leurs relations avec les marchands de gros.

Et tout le monde y gagnerait. Les faillites seraient moins nombreuses ; les marchands de gros connaîtraient à qui ils ont affaire ; ils protègeraient les marchands sérieux et la régularité renaîtrait dans le commerce.

Il suffit que quelques marchands se mettent en tête du mouvement. Si les rois du commerce à St-Roch voulaient entreprendre le mouvement, tous en seraient. Et puisque la question s'agite, nous sommes sûrs quelle aura une solution avant peu.

PUBLIC.

THEATRE DE QUEBEC

La fille du Tambour major

Cette pièce, si pleine de sentiment patriotique, sera donnée LUNDI prochain, 3 décembre, au Théâtre de Québec à St-Roch.

Pour la circonstance, un détachement de soldats et le corps de musique de la Batterie B. sont engagés.

Le défilé militaire lors de l'entrée des français dans Milan sera grandiose.

Le chant du départ joué par la musique de la Batterie et l'orchestre Haakman sera chanté par toute la troupe, enfin il y aura un magnifique apothéose.

Malgré les frais considérables qu'entraînent cette représentation ; les prix ne sont pas changés.

Sièges réservés 50, 35, 25 et 15cts.

Voici la distribution des rôles :

MONTHABOR	MM. MONTALLIER
Robert	Blondel
Della Volta	Darcy
Griolet	Bouvet
Bambini	Delières
Campas	Okermans
Grégorio	Marcus
Zerbinelli	Dorac
Del Porto	Georges
STELLA	Mmes J. ZEZANE
La Duchesse	J. Hosdez
Claudine	Montvallier
Lucrezia	Dartigny
Francesca	Delières
Lorenza	Harding

HISTORIQUE DE LA PIECE :

En 1800, l'armée française marchait sur Milan pour *délivrer l'Italie du joug de l'Autriche*. Un détachement commandé par le lieutenant Robert arrive à Bella et prend ses quartiers au couvent. Là, notre jeune officier fait la connaissance de Stella, fille de la Duchesse Della Volta, aussi gracieuse que jolie, qui ne partage pas les idées du vieux Duc, son beau-père, elle aime les français, lui les déteste; c'est en ce couvent que Monthabor, le tambour major, rencontre également Stella pour la première fois.

Nos deux jeunes gens s'éprennent d'une sincère affection, mais le devoir avant tout, et Robert quitte le couvent pour marcher à l'ennemi. Arrivé à Novare, Monthabor, Robert et le tambour Griolet, ont leurs logements au château du duc Della Volta, Stella vient d'y arriver, car Biella a été prise par l'armée française et les pensionnaires du couvent rendues à leurs familles. Monthabor rencontre la Duchesse Della Volta et, ôh surprise ! il reconnaît en elle l'ex-teinturière du faubourg du Temple, sa femme, car Monthabor a été marié, mais il a divorcé, et Mme Monthabor est devenue Duchesse. Notre tambour major lui demande ce qu'est devenue lour enfant, une jolie petite fille, que Mme Monthabor divorçant avait amenée avec elle.

Elle est dans un couvent, répond-elle, mais ce mensonge est bien vite dévoilé par Stella elle-même qui au cours d'un entretien apprend à Monthabor qu'elle est né à Paris; les quelques détails qu'elle lui donne confirme ce que croyait Monthabor. La duchesse Della Volta devait avoir sa fille près d'elle, et Stella n'était que la fille de l'ex-teinturier, le tambour major.

On s'imagine facilement quelle scène de tendresse réunit le père et la fille. Stella veut vivre de la vie des camps, suivre Monthabor, Robert, bref elle s'esquive et sous l'uniforme de cantinière elle achève la campagne avec ses amis les Français.

Après une campagne glorieuse, les Français entrent dans Milan, Monthabor en tête et Stella épouse Robert, le duc étant ruiné meurt de chagrin, et Margot retourne près de son premier mari et tous ensemble ne font plus qu'une seule et même famille.

A PROPOS DE THEATRE

ELLE EST BONNE !

Nous lisons dans les annonces de l'Académie:

" MIGNON n'est pas plus un opéra à 50 sous que les Dragons de Villars ". Si notre mémoire ne fait pas défaut, les Dragons de Villars ont été donné à St-Roch à 50 cents—alors pourquoi augmenterait-on les prix pour MIGNON ? ce ne serait pas juste et MIGNON sera joué au Théâtre de Québec comme toutes les pièces précédentes à 50 cents, on pourra donc l'entendre deux fois au lieu d'une pour un dollar.

Et toujours sans leurre, sans four et sans crainte d'être trompé. Le public sait d'ailleurs qu'il est toujours largement récompensé de l'encouragement qu'il ne cesse de donner à l'excellente troupe de St-Roch.

E. M. T.

Théâtre de Québec

LA FILLE DU TAMBOUR MAJOR

LUNDI, 3 DECEMBRE

Prix : 50, 35, 25, 15.

Retenez vos sièges, le prix des places n'est requis que le jour du spectacle.

Demandez le catalogue LIVERNOIS.

PAS DE LEURRE,
PAS DE TROMPE-L'ŒIL,
PAS DE FOUR

MIGNON

Sera donné lundi à l'Académie par des artistes qui ONT FAIT LEUR PREUVE et sont à la hauteur de l'œuvre.

Chacun en aura POUR SON ARGENT.

Mignon n'est pas plus un opéra à cinquante sous que les DRAGONS DE VILLARS.

A la mémoire de M. Mercier

Les principaux citoyens, sans distinction de parti, du village et de la paroisse de Portneuf, St Raymond, dans le comté de Portneuf, feront chanter dans leur église paroissiale un service solennel pour le repos de l'âme de vice solennel pour le repos de naissance l'hon. M. H. Mercier, en reconnaissance et tout particulièrement à cette paroisse des services rendus à la Province avec l'aide bienveillant de leur député actuel M. Jules Tessier, en contribuant à l'érection d'un bon nombre de chemins forts et utiles et d'un pont magnifique en acier érigé sur la rivière Ste Anne, au chœur du village, pont qui restera toujours comme un monument immortel à la mémoire de notre illstre défunt.....

—Communiqué.

A PROPOS DE THEATRE

Le public veut être renseigné sur les choses du théâtre, et c'est son droit. Il me sera donc permis de rétablir les faits publiés dans votre journal d'hier quant à ce qui concerne l'engagement d'une nouvelle première chanteuse pour l'Opéra français à Québec.

L'administration est bien décidée à donner à Mme Sézanne un repos qu'elle a, du reste, amplement gagné. Neuf heures par jour de chant finissent par venir à bout des organisations les plus robustes, et je suis vraiment étonné que Mme Sézane ait pu résister à un tel surménage. Mais il serait barbare d'en abuser, et voilà pourquoi, tant en prévision des grandes pièces qu'il est question de mettre à l'étude que pour parer aux dangers d'une indisposition subite et prolongée de Mme Sézane, la direction s'est mise en communication avec les principales agences de Paris pour connaître les noms des chanteuses disponibles.

Il ne s'est agi qu'incidemment de Mlle Clary qui avait un engagement pour la saison ; quant à Mlle Alice Reine, son nom a été communiqué à l'administration parce qu'elle était en effet disponible, mais ce n'est pas ce qu'il faut pour Québec.

Qu'on soit sans inquiétude, cependant. Je crois être bien informé en disant que des négociations sont à se terminer et qu'avant vingt-quatre heures l'administration aura conclu des arrangements définitifs et se sera assuré le concours d'une artiste qui se partagera, avec la gracieuse Mme Sézane, les applaudissements du public.

O. K.

Nouveautés musicales

Les plus nouvelles publications musicales pour chant, piano, violon et piano, mandoline et piano, etc, viennent d'être reçues d'Europe chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique, où chacun peut les examiner à loisir.

Erreur de nom

Ce n'est pas M. J. E. Gagnon, bijoutier, rue St Joseph, qui a été victime du commencement d'incendie dont nous parlions hier, mais M. T. Armand, bijoutier, même rue.

Le mors aux dents

Un cheval appartenant à un M. Marquis, a pris le mors aux dents rue St André hier, en entendant le puissant souffle d'une locomotive. Lorsqu'on a pu maîtriser l'animal, la voiture et l'attelage étaient en pièces.

Les moulins à papier de J. C. Wilson & Co, à Lachute

Nous apprenons avec plaisir que la nouvelle de la destruction totale des moulins à papier de J. C. Wilson & Co, téléphonée au bureau principal à Montréal par un commis du moulin plus qu'excité, est controuvée. Les moulins l'ont cependant échappé belle. Le feu s'est déclaré dans la transmission et l'une des machines a été légèrement endommagée.

Ce commencement d'incendie ne retardera aucunement les travaux des moulins, qui sont de nouveau en pleine exploitation.

PAS DE LEURRE,
PAS DE TROMPE-L'ŒIL,
PAS DE FOUR

MIGNON

Sera donné lundi à l'Académie par des artistes qui ONT FAIT LEUR PREUVE et sont à la hauteur de l'œuvre.

Chacun en aura POUR SON ARGENT.

Mignon n'est pas plus un opéra à cinquante sous que les DRAGONS DE VILLARS.

Derniers voyages

Le steamer *St Olaf* fera ses derniers voyages aux îles Madeleine, lundi, le 10, et mercredi le 12 décembre, partant de Pictou à l'arrivée du convoi de Halifax.

Sur le fleuve

D'énormes glaçons se promènent sur le fleuve au gré du flux et du reflux.

Partie de la rivière Saint Charles est déjà recouverte d'un pont de glace.

Les gardiens préposés à la garde du pont du chemin de fer Québec et du Lac Saint Jean ont abandonné leur poste hier après-midi, cinq jours plus tôt que l'an dernier.

Méfiez-vous des charlatans

qui vous offrent des remèdes guérissant *tous les maux* ; car il n'existe pas de panacée universelle. Si vous toussez, prenez du *Baume Rhumal*, quelques doses vous guériront à peu de frais, 25 cents le flacon. Il a accompli des cures remarquables.

Agent à Québec : W. Brunet & Cie.

29-30

Poêles à vendre

Poêles à charbon anglais (tortue) de toutes les grandeurs, à vendre à réduction. S'adresser chez Martineau, 135 rue St-Joseph.—29—3f.

Ne perdez pas la tête parce que vous n'avez pas obtenu la guérison de votre rhume avec les remèdes de bonnes femmes : prenez sans retard quelques doses de *Baume Rhumal* et vous serez guéri. 25c le flacon.

Agent à Québec : W. Brunet & Cie.

29-30

Théâtre de Québec

MIGNON

Mignon est à l'étude depuis quelques jours déjà, et les premières répétitions promettent un succès sans précédent. Avec une distribution comme celle qui suit, cela ne fait aucun doute ; ajoutons que la direction a décidé que le prix des places ne serait pas changé.

Philine	Mme Sézanne
Mignon	Mme Montvallier
Frédéric	Mme Dartigny
Wilhelm Meister	M. Bouvet
Lothario	M. Blondel
Laërte	M. Montvallier
Jarno	M. Okermans
Autonio	M. Darcy, etc.

Le jour du spectacle n'est pas encore fixé, mais on peut dès maintenant retenir comme à l'habitude ses sièges pour la première représentation.

Le paiement des locations ne sera requis que le jour du spectacle.

Prix ordinaire : fauteuil d'orchestre, **50 cts** ; côté, **35 cts** ; galerie, **25 cts** ; amphithéâtre, **15 cts.**

LUNDI prochain, 3 décembre : **La fille du Tambour Major.**

Avec Mmes Sézanne, Montvallier, Hosdez, Dartigny, etc.

L'incomparable des incomparables M. Montvallier dans le *Tambour Major*—rôle qu'il a créé en France et qui ne ressemble en rien à celui créé par tous les artistes connus de nous.

Darcy, dans De LaVolta, ne le cède en rien à son prédécesseur, et Blondel notre magnifique baryton fera un excellent Robert qui nous rappellera Montfort de Montréal.

Quand on possède une troupe comme celle en représentation à Québec, on doit la soutenir.

Conseil de ville

Séance spéciale du Conseil de ville ce soir à 7 h. 30

ORDRE DU JOUR

1112e rapport du comité des chemins. (*Re*-construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville).

1113e rapport du comité des chemins. (*Re*-entretien du chemin entre Québec et l'Isle d'Orléans.)

574e rapport du comité de l'aqueduc. (*Re*-Filtre et Rivière Cachée).

575e rapport du Comité de l'aqueduc. (*Re*-taxe d'eau sur propriétés du gouvernement).

Photographie de M. Mercier

Toute personne qui nous enverra 40 cents recevra par le retour du courrier un grand portrait de M. Mercier, pas une gravure, mais une photographie de 7 pouces sur 10 pouvant être mise dans un grand cadre.

Ce portrait est le plus récent et, de l'avis de tous, la meilleure ressemblance de M. Mercier. Il a obtenu un prix à l'Exposition Provinciale de Québec cette année.

LECLERC & ROY.
Fermiers de l'*Electeur*.

Entreprise

Grâce à l'esprit d'entreprise qui caractérise les agents du Grand Tronc à Québec et la direction de l'Académie, un train spécial laissera Montréal dimanche après-midi, le 2 décembre, à 2 h. 30, portant la troupe entière de l'Opéra Français de Montréal. Ce train qui sera dû ici vers 8 heures arrêtera aux stations intermédiaires entre Arthabaska et Québec où un nombre suffisant de passagers auront été signalés avant dimanche, par l'entremise des chefs de gare de la compagnie et si au moins cent personnes prennent ce train entre Québec et Arthabaska une réduction considérable sera accordée pour des billets de retour. La troupe entière descendra au Florence qui va être réouvert pour la circonstance, le Victoria étant bondé de voyageurs. Le succès de la saison d'Opéra est maintenant assuré. *Mignon* sera joué devant une salle comble et nous regrettons de dire qu'il sera impossible de répéter ce fameux opéra. Quoique le programme suivant des autres représentations soit sujet à changement, voici ce qui semble arrêté pour le moment : mardi matinée à 2 h. 15, *Le Grand Mogol* ; mardi soir, *Mme l'Archiduc*, et mercredi soir, *Barbe Bleue*.

Le plan pour toutes ces représentations est ouvert depuis jeudi et les demandes de sièges arrivent de toutes les parties du district.

Toutes les loges sont prises dont une par Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

La traverse de Québec et Lévis et l'Opéra

La compagnie de la traverse de Québec et Lévis pense qu'elle pourra donner le service de bateaux après chaque représentation à l'Académie la semaine prochaine, mais comme l'équipage doit être sur pied jusqu'à une heure après minuit, la compagnie exige une garantie de $12.50 par voyage.

Théâtre de Québec

SAINT-ROCH

MIGNON

Notre vaillante troupe à Saint-Roch est suffisamment connue pour qu'il soit inutile d'ajouter qu'elle sera à la hauteur de sa tâche dans **MIGNON**, et si le bureau de direction a décidé de ne pas augmenter les prix cela prouve que son but est *tout de désintéressement* mais qu'il veut avant tout permettre au public d'encourager son œuvre et d'assister deux fois au lieu d'une à ces représentations qui n'auront rien à envier à celles données par la troupe de Montréal.

Au public de juger leur conduite.

ATTENDONS SON VERDICT.

E. M. T.

Bonne Aubaine

Nous apprenons que les Editeurs de Musique de la rue St-Jean, MM. Lavigueur & Hutchison ont fait ces jours-ci l'acquisition du fonds de commerce de l'ancienne maison Allaire.

C'est un stock assez considérable, composé de superbes Pianos, de magnifiques Harmoniums et d'une grande quantité d'autres instruments de musique, d'excellente marque et de premier choix.

MM. Lavigueur & Hutchison ont acheté le tout à très bon marché, et, afin de marquer au public leur reconnaissance pour l'encouragement qu'ils en ont reçu jusqu'ici, ils se proposent de le faire absolument bénéficier des avantages qu'ils viennent d'avoir. Ainsi avant les fêtes de Noël et du Jour de l'An, ils offriront tout ce stock de la maison Allaire à des prix ridiculement au-dessous de la valeur.

Le public saura apprécier cette largeur de vue de nos entreprenants jeunes amis qui, depuis qu'ils ont ouvert leur établissement, ont fait tout en leur pouvoir pour contenter leurs clients de la manière la plus parfaite, et même les faire partager dans les marchés avantageux que leur grande activité en affaires leur permet de découvrir.

En outre du stock de Allaire MM. Lavigueur & Hutchison offriront jusqu'aux fêtes du Jour de l'An, tout leur autre assortiment à excessivement bon marché.

Inutile d'ajouter que cela vaut la peine que le public aille visiter leur établissement.

LES PILULES VIOLETTES HUMPHREY

QUEBEC, 26 NOVEMBRE 1894.

Ramenée à la santé après deux ans de souffrances

Etant persuadée que les Pilules Violettes de Humphrey m'ont sauvé la vie, il est de mon devoir de le faire connaître au public.

Depuis deux ans, je souffrais de douleurs aigües dans tous les membres ; un de mes bras devenait parfois tellement inrete que je craignais la paralysie. Une douleur constante dans le dos m'interdissait tout travail un peu assidu et j'avais peine à me mouvoir tant j'éprouvais de fortes douleurs dans les reins. De plus, à la suite d'une inflammation de poumons, je crachai le sang à plusieurs reprises, et en grande quantité, alors je devins d'une faiblesse extrême. Je suivis pendant quelque temps un régime médical, mais n'obtenant aucun soulagement et voyant la mort approcher à grands pas, je résolus d'employer les Pilules Violette de Humphrey, dont j'entendais parler depuis quelque temps des effets merveilleux. A la première boîte, j'éprouvai un soulagement général. Fière de ce succès, je continuai et à la troisième je puis dire que j'étais guérie. Dans ma reconnaissance je ne puis m'empêcher de dire qu'elles sont vraiment merveilleuses et je les recommande à tous ceux qui souffrent.

Mme F. X. FOURNEL, 50 rue St Luc, St-Sauveur.

THEATRE DE QUEBEC

Grande matinée, **à partir de samedi, 1er décembre.**

LA FAUVETTE DU TEMPLE

Afin de permettre aux employés civils, à ceux des banques, des maisons de commerce, etc., d'assister aux matinées qui vont être, nous n'en doutons pas, comme les soirées, c'est-à-dire de premier ordre, la compagnie a décidé de donner une GRANDE MATINEE chaque SAMEDI, elles commenceront par *La Fauvette du Temple*, samedi prochain.

Les sièges seront réservés. En bas, fauteuils d'orchetre, 35c ; admission dans les galeries, 25c ; les enfants accompagnés de leurs parents, 10c.

On peut retenir les sièges dès maintenant au bureau du théâtre. Téléphone, 845. 6fs.

Club de Hockey St-Louis

Il y aura assemblée de ce club vendredi le 30 novembre, à 8 heures, au No 22 rue St-Gabriel, pour affaires importantes.

Tous les membres sont priés d'y assister.

Les pilules violettes

Nous appelons sérieusement l'attention des malades sur le témoignage que rend madame Fournel de cette ville, en faveur de ce merveilleux remède. On le trouvera plus loin aux annonces. Le dépôt central des Pilules Violettes est au No 723 rue St Vallier, chez M. Jno I. Laroche, pharmacien. L'attestation de Mme Fournel est trop catégorique pour ne pas frapper vivement l'attention des malades.

PAS DE LEURRE,
PAS DE TROMPE-L'ŒIL,
PAS DE FOUR

MIGNON

Sera donné lundi à l'Académie par des artistes qui ONT FAIT LEUR PREUVE et sont à la hauteur de l'œuvre.

Chacun en aura POUR SON ARGENT.

Mignon n'est pas plus un opéra à cinquante sous que les DRAGONS DE VILLARS.

C. C. RICHARDS E CIE,

Mon fils Georges souffrait d'une névralgie du cœur depuis 1882, mais ayant fait usage du *Linement de Minard* en 1889, le mal dont il souffrait est complètement disparu et ne l'a plus indisposé.

JAS. MCKEE

Linwood, Ont.

Ouvrages indiens réparés

M. Olivier Dumont, 152 rue Fleury, se chargera avec plaisir de la réparation de tout ouvrage indien, raquettes, toboggan, rasades, etc., qu'on voudra bien lui confier. j u o.

Opinion du Dr L. Dion

Messieurs.

J'ai goûté à votre brandy dit " Fleur de vieux Cognac. " Il est réellement délicieux ; je le recommande à toutes les personnes faibles.

Un petit verre au repas aidera les vieillards à supporter le froid et l'humidité des mois de novembre et décembre.

Docteur L. DION.

Québec, 3 nov. 1894.

A MM. A. TOUSSAINT & CIE,

En vente partout à $3.00 le galon et 75c la bouteille, c'est-à-dire au même prix que les vieux rye.

A s'en rappeler

L'un des stocks les mieux choisis et les plus considérables dans la ligne de bijouterie est certainement à la maison Samuel Bédard qui comme les années passées s'est procuré ce qu'il y avait de plus de goût dans cette ligne, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An ; ainsi donc vu le grand choix et la grande réduction des prix qu'il y a pour ce temps, que ceux qui désirent faire ces cadeaux aillent faire une visite à cet établissement qui est l'un des meilleurs du genre qu'il y a à Québec. Gratuitement l'on donnera sur demande à toute personne raisonnable un magnifique petit calendrier pour 1895. Toute commande par correspondance recevra la plus grande attention possible.

MAISON SAMUEL BEDARD
353 Rue St-Paul
A l'enseigne de l'Aigle
ROSARIO LACHANCE (agent) Québec.
29-1m.

La Fille du Tambour Major, Lundi, 3 décembre

DECES

PICHER.—En cette ville, le 29 novembre, M. Arsène Picher, avocat, assistant-greffier de la Cour de Recorder, à l'âge de 44 ans.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures à l'église St-Jean-Baptiste.

Départ de la maison mortuaire No 7 rue Conroy à 8 h. 45 précises pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN.—A Saint-Sauveur, le 29 novembre, est décédée à l'âge de 25 ans Mme Marie Renaud, épouse de Pierre Collin.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire No 1094 rue St-Vallier, à 9 h. 15 pour l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Sauveur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

On demande

des commis-voyageurs, s'adresser au Nos 17 et 19 rue Victoria, Québec.

27—3fs

Théâtre de Québec

SAINT-ROCH

MIGNON

Sera donné extraordinairement et très prochainement

AUX PRIX ORDINAIRES 50, 35, 25, 15

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que en vertu d'un jugement rendu ce jour par l'honorable juge L. R. Caron, à Québec, j'ai été nommé Curateur aux successions vacantes de feu William Simpson, en son vivant de Lévis, marchand, et de feue Dame Isabella Eggleton, son épouse.

Québec, 30 décembre 1894.

F. X. GOSSELIN

30—2f.

ON CHERCHE à acheter un safe de 24 pouces de profondeur intérieure, indiquez les autres dimensions et le prix.

AUER LIGHT CO.
74 rue St-Jean.

30—3f.

Province de Québec } **Dans la Cour Supérieure**
District de Québec } No 530.

Arthémise Chabot, de Québec, épouse commune en biens de Henri Octave Fortier, médecin, récemment de Québec et maintenant domicilié aux Etats-Unis d'Amérique, dûement autorisée à ester en justice.

Demanderesse,

VS

Le dit Henri Octave Fortier,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois à compter de la dernière publication du présent ordre

P. MALOUIN,
Dep. P. C. S.

Bureau du Protonotaire } 29 nov.—2fs.
Québec, 19 novembre 1894 }

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

A partir du premier janvier prochain (1895) et jusqu'à nouvel ordre, la Caisse d'Economie paiera à ses déposants un intérêt au taux de quatre par cent par année, sur la balance minimum du mois.

Par ordre

L. C. MARCOUX,
Sec.-Très.

Québec, 30 novembre 1894—1m.

AVIS DE FAILLITE

IN RE

JEAN PLAMONDON,
Manufacturier de chaussures,
Québec, INSOLVABLE

MARDI, le 4 décembre prochain à 10 h. a. m., au bureau du curateur soussigné, sera vendu à l'enchère publique l'immeuble ci-après décrit, savoir :

Les lots numéro mille trente-deux (1032) et mille trente-neuf (1039) formant un seul et même immeuble, du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier de la Cité de Québec.

Cet immeuble consiste en cette magnifique maison située coin est des rues Saint-Joseph et Dorchester, Québec, occupée actuellement par 4 locataires entre autres la Banque Nationale et Foisy & frère. Les lots mesures environ 50 pieds de front